

25-28
Avril 1980

66^e
CONGRES
UNEF

Reims
Maison régionale des sports

DOSSIER COLLOQUE

UNION NATIONALE DES ETUDIANTS DE FRANCE

11 RUE GODOT-DE-MAUROY

75009 P A R I S

TÉL. 742 59 40

COLLOQUE SUR LA SELECTION

A

L'UNIVERSITE

PARIS, LE 9 FÉVRIER 1980

RAPPORT PRÉSENTÉ PAR :

JACQUES MOULINS

SECÉTAIRE NATIONAL

tiré par l'UNEF-CAEN

Lors de la campagne pour les élections universitaires, nous avons fait la constatation suivante : l'étudiant de 1980 n'est pas comme celui de 60 ou de 70.

Tout dans la réalité de son vécu quotidien, le pousse à ne pas se sentir un étudiant à part entière.

Il n'a pas de statut social, il s'interroge sur sa place et son rôle dans la société comme dans l'Université et se pose, en permanence, la question de son utilité.

Il a l'impression d'être seul, face à une institution totalement étrangère, dans laquelle il n'a jamais son mot à dire. Il est écarté de tout, il ne participe pas aux décisions qui engagent son avenir.

C'est dans cette réalité que nous avons voulu mieux analyser la sélection.

Pour cela il a d'abord fallu qu'une commission de l'UNEF fasse la clarté sur les chiffres réels concernant les étudiants et l'Université, car la Ministère ne publie, ^{plus} depuis 1975, les enquêtes évolutives sur le monde étudiant.

Nous avons donc fait cette enquête nous-même.

Quelques chapitres n'ont probablement pas pu être traités, faute de sources sérieuses. En effet, tous les tableaux rassemblés dans cette enquête, sont calculés sur les effectifs totaux concernés, et non sur des sondages ou sur des estimations.

Nous avons donc, par ce document, un premier travail sur ce qu'est la sélection dans l'Université française.

Mais notre ambition est d'aller plus loin, pour mieux cerner la réalité étudiante. C'est pourquoi nous avons organisé ce colloque.

En effet, comme je le disais à l'instant, la sélection ce n'est passablement le résultat aux examens, la sélection c'est devenu le fondement même du système universitaire de Madame SAUNIER-SEITE, et cela fonctionne du lycée jusqu'à la sortie de l'Université.

Cela, c'est les barrières sélectives qui jalonnent le parcours de l'étudiant à tous les niveaux de sa vie. Elles ne sont bien sûr répertoriées dans aucun document, mais elles organisent notre vie depuis que nous sommes à l'Université.

Aussi est-il aujourd'hui grand temps de les dénoncer.

D'abord, mais je ne m'étendrai pas longtemps sur ce sujet, c'est le tri qui est fait avant même l'entrée à l'Université. Quand nous avons 12 ou 13 ans, on détermine qui sera O.S., à 14-15 ans qui rentrera au lycée, à 18-20 ans qui sera bachelier. Enfin un dernier tri permettra l'entrée à l'Université, écartant majoritairement les bacheliers du technique.

C'est là que commencent les problèmes de l'étudiant.

Avant tout les difficultés à s'intégrer. Il faudra d'abord que le nouvel arrivant comprenne qu'il est dans un jeu de quilles ; le plus souvent il le comprendra trop tard. Ainsi il est des secteurs universitaires en France où 70 % des inscrits en 1ère année abandonnent avant même de présenter l'examen.

Comme disait notre ministre, c'est qu'ils n'ont pas su "s'adapter".

Mais comment s'adapter, quand votre premier contact est de débarquer dans un hall désert, où l'on ne prend même pas la peine de vous accueillir, de vous renseigner.

Comment s'adapter, quand vous faites parfois plus de 100 km pour trouver des secrétariats fermés, des secrétaires qui n'ont que le temps de vous mettre un dossier entre les mains tant elles sont submergées de travail.

Alors on comprend vite ce que veut dire système D.

- . Système D pour trouver un logement,
- . Système D pour passer les méandres de l'administration,
- . Système D pour trouver un emploi pour subsister.

Faut-il rappeler, pour l'exemple, que beaucoup d'étudiants n'adhèrent pas à la MNEF, tout simplement parce qu'ils ne savent pas ce qu'est une mutuelle.

Faut-il rappeler, et tous les élus ici savent ce qu'il en est, qu'un grand nombre d'étudiants ne se seraient pas inscrits si l'UNEF ne les avait pas aidés.

Ce premier parcours rempli - mais combien n'ont pas pu le faire ? - il faut organiser sa vie d'étudiant.

Trouver l'argent pour vivre, que l'on soit boursier ou non boursier, étant donné qu'une bourse ne permet même plus de payer 60 tickets de restau-U et un loyer de chambre en cité.

Là-encore, c'est le système D.

De même pour le logement, le transport, etc...

Puis c'est la confrontation avec l'Université self-service du savoir. Au début, en sortant des cours, on traîne dans la faculté en cherchant quelque chose ou quelqu'un. Des lieux où parler avec les autres étudiants, des animations culturelles dans cette Université qui est censée être le haut lieu de la culture. Mais il n'y a rien, désespérément rien, sauf pour quelques rares universités.

Alors il n'y a plus qu'une idée, quitter vite cette faculté dès le cours fini.

Troisième difficulté, suivre ses études.

Rien ne nous y aide : pas de cours de soutien, pratiquement plus de moniteurs, des bibliothèques insuffisamment fournies et j'en passe.

Quant à l'organisation du contrôle, des examens, des programmes, peut être aurons-nous la chance d'en connaître les modalités par une affichette sur un panneau, mais presque jamais notre avis ne nous sera demandé. Pourtant il permettrait un enrichissement considérable, une meilleure pédagogie, un intérêt plus important.

L'UNEF a déjà dénoncé ce scandale et continuera à le faire. Et en cette année où sont représentées des maquettes d'habilitation, je tiens à rappeler qu'il nous semble inconscient et irresponsable d'écarter les étudiants du débat nécessaire à l'élaboration de ces maquettes.

Vous direz : quel rapport avec la sélection ?

Je vous réponds, comme nous ne cessons de le faire depuis quelques années : la non participation des étudiants est un des principaux facteurs d'abandon. C'est essentiellement de là que provient le découragement et l'isolement.

La quatrième difficulté, c'est bien entendu, la sélection par les concours, et les examens.

Par les concours, hélas, puisque depuis l'instauration du numerus clausus en Médecine, la mesure a fait tache d'huile. Elle s'est étendue à Pharmacie, elle s'applique en Architecture, on la discerne derrière les projets qui planent sur EPS.

Notre avis sur la question du numerus clausus reste inchangé. Au juste débat sur une évaluation démocratique des besoins, le gouvernement a préféré les décrets d'alcoves qui s'inscrivent dans sa politique d'austérité. Ainsi de la réduction des postes en deuxième année de Médecine : le conseiller de Madame SAUNIER-SEITE sur les questions de santé l'a dit lui-même : elle ne correspond pas du tout à une évaluation des besoins (puisque par exemple le VII^e Plan prévoyait au contraire une augmentation), mais à la réduction des dépenses de santé que souhaite le gouvernement.

De plus, la conséquence du numerus clausus en Médecine, c'est une année de plus pour les étudiants, puisque 60 % des reçus sont des redoublants. Voilà à quoi mène la sélection par décret.

Malheureusement, le numerus clausus officiel s'est depuis deux ou trois ans doublé d'un numerus clausus officieux visant particulièrement les filières de Droit. Sciences Eco. et Sciences Po. En effet dans ces filières le pourcentage d'admis en seconde année est fixé d'avance. Il varie entre 12 et 20 %.

Bien sûr on ne le dit pas, mais les résultats sont là. C'est depuis l'étouffement financier de ces UER que ce numerus-clausus dissimulé est apparu.

Vraiment Madame le Ministre a une conception de l'autonomie qui ne sera jamais la nôtre.

Enfin pour certaines catégories d'étudiants, les choses sont encore aggravées.

Ainsi, pour les étudiantes, du poids des mentalités qui n'est pas propre à l'Université, s'ajoute l'absence de réponse à leurs exigences. Aucune infrastructure pour faciliter leur vie, pour les informer, pour leur permettre de débattre et de décider sur leurs affaires propres.

Beaucoup de secteurs leur sont fermés, ainsi les sciences politiques, les grandes écoles. En sciences, il y a deux fois plus de diplômés hommes que de diplômées femmes. Quant à Lettres, l'enquête nous montre que si, sur le total des diplômes délivrés, les femmes représentent deux fois plus que les hommes, en 3^e cycle les hommes représentent 4 fois plus que les femmes.

Les étudiants étrangers subissent également de manière spécifique l'absence de moyens pour étudier. Mais cela ne suffit pas. Comme les travailleurs étrangers, ils sont accusés d'être responsables de tous les maux, et à ce titre on cherche à les chasser de l'Université française au mépris de nos engagements envers les pays en voie de développement, au mépris aussi de l'intérêt que peut avoir l'Université française à accueillir des étudiants de différents pays.

Le salariat étudiant, phénomène massif depuis quelques années (presque un étudiant sur deux) doit être analysé dans ce contexte de difficultés pour tous.

Touche-t-elle, d'après les rares statistiques dont nous disposons les enfants issus de couches modestes, et donc destinés essentiellement à permettre de suivre les études, il est en fait un handicap supplémentaire dans la course aux diplômes.

D'après une enquête de 72, parmi les licenciés d'enseignement, 21 % des étudiants qui travaillent à temps plein réussissent leurs études, contre 42 % qui travaillent à temps partiel, et 68 % qui ne travaillent pas du tout.

Le Monde de l'Education donne un chiffre on ne peut plus significatif : 80 % des étudiants qui abandonnent en cours d'année sont des étudiants salariés.

Pour qui vit à l'Université, les raisons de cette hécatombe sont évidentes.

D'abord le salariat rend quasiment impossible la suivie des cours. L'absence de polys et même dans la plupart des facs de cours de salariés, le soir ou le samedi, rend illusoire toute possibilité de suivre l'enseignement de manière régulière.

Ensuite la fatigue due à des emplois souvent très durs et complètement étrangers à la filière suivie par l'étudiant salarié l'empêche de s'intéresser de très près au contenu de ce qu'il étudie, de se concentrer sur sa formation.

Cette sélection à tous les niveaux de notre vie, ce salariat étudiant sont deux facteurs qui s'ajoutent à la sélection par l'argent et qui nous mettent en présence d'une formidable sélection sociale. Nous le disions, notre enquête le confirme, l'Université est, dans ce domaine, l'image renversée de la nation.

La sélection sociale, tout le système éducatif la porte en lui-même.

L'Université confirme hélas ce que le lycée avait montré.

Notre enquête montre le peu d'enfants d'employés et d'ouvriers qu'il y a à l'Université, la précarité de leur situation financière, l'aide ridicule qu'ils reçoivent de la part du gouvernement.

- . Pour les employés, moins de 22 % d'entre-eux sont boursiers,
- . Pour les ouvriers, c'est moins de 18 %.

L'augmentation des bourses est largement inférieure à celle du coût de la vie, et cela depuis maintenant quatre ans.

Quant à l'aide indirecte, les chiffres le montrent, elle est au-dessous de tout.

De plus l'Université n'est pas faite pour ces étudiants-là. Rien ne prend en compte les différences de leur bagage culturel. Leur apport original ne peut s'exprimer : on voudrait faire entrer leurs exigences et leurs aspirations dans un cadre qui n'est pas fait pour eux.

Nous ne pouvons rester les bras croisés devant cette dégradation constante, devant l'Université de l'inégalité.

Nous l'affirmons : cette situation est nuisible à l'Université et aux étudiants, nuisible à la recherche et au développement scientifique et culturel, nuisible au pays, pour plusieurs raisons :

- 1°) - Nous assistons aujourd'hui à un gâchis considérable, gâchis économique parce que de plus en plus d'étudiants quittent l'Université sans diplômes. Gâchis humain aussi puisque l'Université ne donne pas à l'étudiant les moyens de réaliser ses capacités.

Madame SAUNIER-SEITE justifie la sélection, dont elle nie le caractère social par le postulat suivant lequel la qualité du diplôme est inversement proportionnel au nombre d'étudiants qui l'obtiennent.

Cela lui permet de dégager sa responsabilité en jetant un voile pudique sur le manque criant de livres dans les bibliothèques, sur l'insuffisance du nombre d'enseignants et sur les difficultés qu'éprouvent particulièrement les enfants d'ouvriers et d'employés.

Pour nous, ce qui fait la valeur du diplôme c'est la qualité de l'enseignement qui conduit à son acquisition et nous voulons conquérir les moyens d'une formation de haut niveau pour le maximum d'étudiants.

Pour lot de consolation, ceux qui échouent s'entendent dire à l'occasion que de toute manière, diplôme ou pas diplôme, le chômage est au bout du chemin.

C'EST FAUX. Toutes les statistiques le prouvent si le nombre de jeunes chômeurs diplômés s'accroît, il reste sans commune mesure avec le chômage de jeunes qui n'ont aucune qualification, aucun diplôme. Et plus le diplôme est élevé, moins le risque de chômage est important.

- 2°) - L'Université telle que nous la connaissons perpétue l'injustice et l'inégalité au lieu de contribuer à les résorber.

En effet, les enfants issus de couches modestes, pénalisés dans tout le système scolaire puisqu'ils ont toutes les chances du monde de ne pas atteindre le niveau du supérieur, puisque de surcroît beaucoup plus que les autres ils arrivent en retard sur l'âge normal à l'Université, ces étudiants-là sont d'autant moins nombreux dans les facs que leurs parents représentent une partie importante de la population.

Certes il est des voix dont le doyen de la fac de Médecine de Montpellier ainsi que Mme SAUNIER-SEITE, pour justifier l'injustifiable en évoquant les lois de la génétique, responsable de l'échec scolaire.

Laissons de côté l'obscurantisme de telles assertions contredites par toutes les études sérieuses sur l'enseignement.

Nous affirmons pour notre part que les enfants d'ouvriers, d'employés doivent recevoir tous les moyens d'accéder à l'Université.

Pour eux, d'une part : ils ont le droit d'accéder à une formation de haut niveau comme n'importe quel individu.

Mais aussi pour l'Université. Car celle-ci pour assumer son rôle, pour être un lieu d'échange et de confrontation d'expériences et d'idées, doit ouvrir ses portes à toutes les catégories sociales, à fortiori celles qui sont majoritaires.

Eliminer les enfants d'agriculteurs, d'ouvriers ou d'employés, c'est enfermer l'Université dans l'isolement, la couper de la vie sociale dans toute ses composantes. C'est tout bénéfique pour ceux qui veulent une Université au service du patronat et non au service de la population et c'est rassurant pour eux (les mêmes pour tout vous dire) qui ont peur de voir les étudiants réfléchir sur leur rôle en partant des besoins de la population, des difficultés qu'elle vit, voire des luttes qu'elle mène.

Ainsi sont créées les conditions pour que les étudiants, en vase clos, acceptent une situation de marginaux, se heurtent à l'incompréhension d'une population qui ne les voit que de loin. C'est par là-même en faire des citoyens résignés, préoccupés uniquement d'eux-mêmes, maléables parce qu'isolés.

C'est pourquoi ce problème ne concerne pas que les enfants issus de classes modestes.

Nous nous battons, nous, pour une Université qui remplisse son rôle, donc OUVRETE et dynamique.

- 3°) - La sélection par l'abandon, par le gâchis, par l'élimination des étudiants en difficulté remet profondément en cause le progrès social dans notre pays.

Les besoins en cadres, techniciens, enseignants, juristes ou architectes méritent un effort de la part des ministères concernés pour évaluer le nombre d'étudiants à former.

Pour leur part les différents syndicats professionnels y sont prêts.

Mais il est vrai qu'il est plus économique de tailler, de couper, de supprimer, d'étouffer que d'évaluer les réels besoins de notre pays.

La recherche est sacrifiée, le métier d'enseignant est de plus en plus éprouvant, la justice est trop lente, les cités-dortoirs sont désespérément inanimées, l'avenir commande une activité scientifique intense et l'Université se voit refuser les moyens de répondre aux besoins.

D'après Mme SAUNIER-SEITE, il ne serait pas nécessaire de sélectionner mais plutôt d'orienter différemment les étudiants. Outre le fait que la sélection est un moyen efficace de forcer les étudiants à changer de filière, quitte à provoquer l'abandon de beaucoup, et qu'elle reste donc une pièce importante dans les plans du gouvernement, une question est posée. Sans évaluer les besoins, sur quels critères peut donc s'opérer une meilleure orientation des étudiants ?

La baisse spectaculaire des effectifs de Lettres, Médecine, et Archi cette année prouve que la politique de découragement qui est celle du ministère est loin d'être sans échos.

Nous voulons, nous, qu'une réflexion soit engagée sur les besoins de la population dans les différents domaines et non que les choix se fassent exclusivement par rapport aux graves problèmes d'emplois et de débouchés qui angoissent les étudiants. Nous ne pouvons accepter que le gouvernement décide du sort des étudiants et de l'Université à partir d'une situation de chômage massif qui lui-même organise en licenciant dans des entreprises de pointe ou en refusant la création de postes d'enseignants.

Nous voulons étudier, étudier pour avoir un métier, nous voulons être utiles et recevoir une véritable formation.

Or l'Université que l'on nous propose est de plus en plus éloignée de cette conception. On nous propose d'être utiles, oui. En bouchant les trous, en quittant nos régions, en acceptant d'être des pions sur l'échiquier de l'emploi. Pour cela il importe peu que nous ayons toutes les difficultés du monde à étudier faute d'argent, faute de temps. Ce qui compte c'est la main d'oeuvre mobile et peu exigeante que nous pourrions constituer. Ce qui compte c'est nos acceptations d'étudier là où on nous le demande, en fonction d'intérêts qui ne disent pas leur nom.

Pour mettre en place sa carte universitaire sans s'attirer, si possible, une riposte massive qui dévoile ses plans, Mme SAUNIER-SEITE ne peut que sacrifier les étudiants, leurs aspirations, leurs goûts, leur volonté d'être des citoyens à part entière.

En sacrifiant les étudiants, elle s'attaque à tout le pays.

C'est compter sans nous, les étudiants syndiqués, aux côtés des enseignants et des personnels.

Elle a perdu sur l'amendement RUFFENACHT qui voulait nous faire taire. Ce Colloque a pour objet de nous mettre mieux à l'offensive, pour une Université de l'égalité des chances et de remporter d'autres victoires.

-oOo-

COLLOQUE SUR LA SELECTION
Paris-Dauphine, le 9 Février 1980

JM/MR

- SOMMAIRE -

TABLEAU

- 1 - Evolution des effectifs étudiants par filières de 60/61 à 78/79.
- 2 - Répartition des étudiants par cycle suivant les disciplines.
- 3 - Répartition des bacheliers entrés à l'Université selon les disciplines (72/78).
- 4 - Répartition suivant la discipline choisie et par série de baccalauréat :
 - . de 100 bacheliers de 72 entrés à l'Université en 72/73
 - . de 100 bacheliers de 78 entrés à l'Université en 78/79.
- 5 - Répartition de 100 bacheliers français selon la catégorie socio-professionnelle des parents. Années : 60/61 - 67/68 - 73/74 - 76/77 - 78/79 -
- 6 - Répartition de la population active française suivant la catégorie socio-professionnelle. Années : 62 - 63 - 75 - 78.
Graphique II - Comparaison de la répartition de la population active et des étudiants par CSP.
- 7 - Répartition des étudiants selon la CSP des parents par cycle d'études en 73/74 et 78/79.
Graphique III - Evolution selon la CSP des parents de la proportion d'étudiants de 2^e cycle/1^{er} cycle.
Graphique III bis - Evolution selon la CSP des parents de la proportion d'étudiants de 3^e cycle/1^{er} cycle.
- 8 - Répartition des étudiants selon la CSP de leurs parents par filières en 73/74 - 78/79
- 9 - Comparaison entre la répartition de 100 étudiants français hommes et femmes et de 100 étudiantes selon la CSP des parents en 74/75.
- 10 - Evolution du nombre de diplômes délivrés par filière sur 17 ans de 61 à 77.
Graphique IV et IV+ - Evolution des diplômes de licences délivrés de 73 à 78.
- 11 - Evolution du nombre de diplômes délivrés par cycle de 68.
- 12 - Différence hommes diplômés de 76 à 77
Graphique V - Différence en pourcentage hommes/femmes diplômés de 73 à 77.
- 13 - Différence hommes/femmes diplômés de 3^e cycle de 73 à 77.
Graphique VI+ Différence en pourcentage H/F. diplômés du 3^e cycle de 73 à 77.
Graphique VI - Différence H/F. diplômés de 3^e cycle
- 14 - Répartition des titulaires d'un DUT ayant trouvé un 1^{er} emploi à l'issue de leurs études (qualification et salaire.)
- 15 - Répartition des étudiants en IUT selon l'âge et le sexe.
- 16 - Nombre d'étudiants boursiers par cycles - comparaison avec le nombre d'inscrits
Evolution de 1968 à 78.
- 17 - Répartition des bourses par catégorie socio-professionnelle des parents 77/78.

- 18 - Evolution de 73 à 78 du taux des bourses, augmentation des bourses et indices du coût de la vie (CGT et INSEE).
Graphique VII - Evolution comparée du coût de la vie (ind.CGT et INSEE) et des bourses de 73 à 78
- 19 - OEUVRES UNIVERSITAIRES : évolution des bénéficiaires par rapport aux ayants droit.
Graphique VIII - Rapport des étudiants bénéficiaires sur étudiants ayant droit aux Oeuvres par secteur d'études.
- 20 - Proportion respective d'étudiants français et d'étudiants étrangers logés en résidence universitaire.
- 21 - Proportion entre étudiants et étudiantes logés en cité universitaire.
- 22 - Evolution du nombre de places en cité-universitaire ou en réservation HLM.
- 23 - Evolution du nombre de places de restaurants-universitaires par rapport au nombre d'ayant droit.
- 24 - Equipements en R.U. et cités.U. à CAEN.
- 25 - Equipements en R.U. et cités.U. en région parisienne.
- 26 - Evolution des subventions de l'état pour les différents postes d'activité des oeuvres universitaires (CNOUS).
- 27 - Evolution du nombre de repas servis dans les restaurants universitaires.
- 28 - Evolution du prix du ticket de R.U.
- 29 - Evolution des redevances en cité-U. et de la subvention cité-U. par chambre et par mois.
Graphique IX - Augmentation des bourses et des loyers en cités-U. comparées à la hausse du coût de la vie.
Graphique IX - Evolution de la proportion respective de la nourriture et des salaires du personnel dans le coût d'un repas au restau-U.
- 30 - Chômage des débutants selon les diplômes.
- 31 - Résultats au CAPES et à l'AGREG : évolution 69/78

Cette étude a pour objet de montrer la réalité de la sélection dans l'Université française.

Tous les tableaux et graphiques ont été établis sur la base des effectifs globaux concernés. Ce sont des données émanant du ministère de l'Education et du ministère des Universités, sauf précisions particulières.

Nous avons été amenés à organiser une telle étude évolutive parce que le ministère des Universités se contente de publier des chiffres par année, gommant toute référence aux années antérieures et bloque la publication de documents traçant l'évolution sur les 10 et 20 dernières années.

QUELQUES REMARQUES D'ORDRE GENERAL

Nous avons voulu montrer que la sélection dans l'Université française n'était pas une idée sortie de notre imagination.

L'étude suivante montre que la sélection s'est accrue depuis les années 75 et 76, qu'elle touche plus les filles et qu'elle est avant tout sociale, c'est à dire qu'elle touche plus les enfants des catégories sociales les plus défavorisées.

Mais ce n'est pas tout: cette recrudescence de la sélection n'est ni le fruit du hasard, ni celui d'une prétendue "sélection naturelle".

Cette enquête montre que la sélection est surtout la sélection sociale est organisée par le gouvernement.

ENTRONS DANS LE DETAIL

L'accroissement important des effectifs étudiants depuis les années soixante est stoppé en 1975. Depuis, les effectifs étudiants ne connaissent qu'une légère progression.

Cet accroissement n'est pas égal dans toutes les disciplines, puisque les disciplines scientifiques ont l'indice 212 alors que l'indice général est 414 (cf. graphique 1)

Cette augmentation, jugée satisfaisante par l'ensemble des commentateurs, dont Mme Saunier-Saita, s'est faite dans le désordre le plus complet, ou si l'on préfère dans l'ordre ministériel le plus cohérent.

Qu'on en juge:

La sélection s'opère dès le bac. Les tableaux 3 et 4 montrent la part grandissante prise par le bac C dans les facultés qui offrent les meilleurs débouchés (ex: médecine: de 21,1% à 33,9%) alors que le bac D, mieux formé pour les études médicales, passe de 61% à 57,6%. Quand aux bacs A et E, ils en sont totalement écartés (A: de 10,7% à 2,9%; E: de 8,7% à 0,3%)

Cette sélection bien entendu, est avant tout sociale. Les tableaux confirment l'analyse de l'UNEF selon laquelle "L'Université est l'image renversée de la nation." (cf. graphique 2)

Mais nous sommes allés plus loin. Les enfants de salariés agricoles, d'employés sont en proportion de moins en moins nombreux à l'Université. Signe d'une sélection sociale renforcée.

Mais il semblerait que le pourcentage ridiculement bas d'enfants d'ouvriers augmenterait de 2% en dix ans. Là encore, nous démontrons que derrière la globalité des chiffres, la sélection sociale s'est aussi renforcée. C'est la raison pour laquelle nous avons étudié la répartition étudiante selon la catégorie socio-professionnelle de leurs parents, par cycle d'étude.

Ainsi les enfants d'ouvriers sont légèrement plus nombreux dans le premier cycle (de 15 à 15,9%) mais la sélection s'opère au cours des cycles (de 10,7% à 7,9%). C'est là réalité des dix dernières années (cf. graphique 3)

Même tendance dans les différences entre hommes et femmes au niveau des diplômes. Est-ce la "sélection naturelle" qui empêche les étudiantes d'accéder aux doctorats de 3ème cycle? Serait-ce que Mme Saunier-Seite fut surdouée? (cf. graphiques 5 et 6)

Allant de paire avec la sélection sociale, nous assistons à une baisse du rôle de la formation de l'Université. C'est ce que montrent la baisse générale des diplômes délivrés (cf. graphique 4)

Et cela n'est pas dû à la meilleure formation et aux meilleurs débouchés qu'offraient les IUT si l'on en croit le tableau 14 fourni par l'ONISEP.

Nous avons ensuite cherché les causes de cette sélection. Non pas dans les astres ni dans les chromosomes, mais dans l'aide directe et indirecte aux étudiants.

Nous avons hélas été largement récompensés par cette initiative. Tout nous confirme dans l'idée que cette sélection et son caractère social, sont bien organisés par le gouvernement.

D'abord par la baisse générale et constante du nombre d'étudiants boursiers par rapport au nombre total d'étudiants au cours de ces dix dernières années (de 16,27% à 9,55%)

Ensuite par l'insuffisante criante de bourses pour les catégories les plus défavorisées.

En 77/78, il y a 20731 enfants d'ouvriers boursiers du 1er au 6ème échelon pour 110 586 inscrits à l'Université (18,7%)

Il y a 16 448 enfants d'employés boursiers du 1er au 6ème échelon pour 75 399 inscrits à l'Université (21,8%)

Enfin part l'étouffement du pouvoir d'achat des bourses tel que le montre le graphique 7.

L'aide indirecte est malheureusement dans un état encore plus grave.

DOCUMENTS : AIDE INDIRECTE AUX ETUDIANTS OEUVRES UNIVERSITAIRES

Les éléments qui suivent n'ont pas l'ambition de cerner tous les aspects de l'évolution des oeuvres universitaires. Etablis à partir des chiffres du Ministère et du CNOUS, ainsi que d'éléments recueillis par la FRUF, ils ont pour but de mettre en évidence quelques tendances significatives.

REMARQUE GENERALE :

L'étude de l'évolution de l'aide indirecte aux étudiants met en évidence trois éléments essentiels :

- 1 - L'aide ainsi fournie aux étudiants est en régression dangereuse aux plans quantitatif et qualitatif compte-tenu de l'augmentation du nombre des étudiants. Cela est évidemment lié à la sélection à l'Université et aux différentes réformes tentées par le gouvernement dans le domaine de l'aide sociale aux étudiants. Les carences (organisées) des oeuvres renforcent la sélection sociale.
- 2 - Malgré les coups qui leur sont portés, et leur limites actuelles, les Oeuvres Universitaires constituent toujours une aide importante pour la grande masse des étudiants, car les luttes des étudiants avec l'UNEF, la FRUF et l'UGE ont imposé des freins aux mesures gouvernementales.
- 3 - En regard des besoins, cette forme d'aide aux étudiants reste considérablement insuffisante.

Les chiffres : A - LES BENEFICIAIRES

Le tableau 1 indique clairement que si le nombre des bénéficiaires des O.U. progresse au même temps que le nombre global d'étudiants ayant droit, cette progression est inégale :

De 73 à 76, il y a baisse de la proportion de bénéficiaires. Cela est dû à la baisse de fréquentation des services des Oeuvres jusqu'à cette date par les étudiants, rebutés par la baisse de la qualité des services (baisse de la qualité de la nourriture aux R.U. et dégradation des conditions de vie en Cité; atrophie des autres services des oeuvres).

Ensuite à partir de 76, et malgré la poursuite de la baisse de la qualité des services cette proportion augmente à nouveau : c'est là un effet de la crise. Les difficultés plus grandes de la vie, la baisse de leur pouvoir d'achat, l'insuffisance des bourses conduisent les étudiants dans leur grande masse à demander en plus grand nombre une chambre en cité.U, à fréquenter en plus grand nombre les R.U....

Néanmoins, du fait en particulier des redoublements (mais pas seulement) cette proportion est encore inférieure en 79 (60%) à ce qu'elle était en 74 (65,1%).

Le graphique II montre que les étudiants en IUT sont les premiers utilisateurs des services des Oeuvres Universitaires.

B - LES SERVICES : LEUR NOMBRE

Alors que durant les 10 dernières années, le nombre des étudiants n'a cessé d'augmenter, il n'en va pas de même pour ce qui concerne les places dans les R.U. et les Cités Universitaires.

TABLEAU I -

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS ÉTUDIANTS PAR FILIÈRES DE 60/61 A 78/79

Années	60-61	61-62	62-63	63-64	64-65	65-66	66-67	67-68	68-69	69-70
Droit Sc.Eco	36 521	42 721	50 318	61 851	74 267	86 733	99 664	114 382	139 857	138 676
Lettres Sc.Hum.	66 814	78 092	93 032	107 455	122 972	137 008	157 477	171 168	208 929	212 708
Sciences	64 203	70 477	81 661	94 515	101 560	112 872	114 415	116 053	124 791	122 825
Méd.Odontolo E.P.S. (1)	30 166	43 846	47 004	52 996	56 899	61 997	69 929	85 168	97 870	107 542
Pharmacie	8 722	9 331	10 207	10 831	12 456	13 826	15 280	17 769	20 579	20 963
I.U.T.							1 644	5 358	11 927	17 287
MASS-AES										
TOTAL	214 426	244 647	282 222	327 648	368 154	412 438	458 409	509 898	597 953	619 999

	70-71	71-72	72-73	73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79
Droit Sc.Eco	151 889	155 053	165 694	171 108	181 179	186 838	185 980	188 121	187 113
Lettres Sc. Hum.	232 939	243 129	254 851	238 889	240 016	252 636	253 447	254 677	261 320
Sciences	114 932	120 501	120 142	123 703	123 576	121 510	122 707	124 450	129 999
Méd. Odontolo E.P.S. (1)	113 351	120 235	133 011	144 234	146 912	159 817	166 169	168 061	169 762
Pharmacie	22 239	23 539	25 462	28 032	31 599	33 510	33 474	34 821	36 014
I.U.T.	24 380	32 157	35 422	39 280	41 681	43 526	44 243	47 398	50 237
MASS-AES						7 525	9 422	11 588	14 881
TOTAL	659 730	694 614	734 582	745 246	765 431	811 258	821 591	837 776	855 361

(1) dont E.P.S.

75-76 5136

76-77 6247

77-78 7051

78-79 7839

EVOLUTION DES EFFECTIFS ETUDIANTS SUIVANT LES DISCIPLINES.

GRAPHIQUE 1.

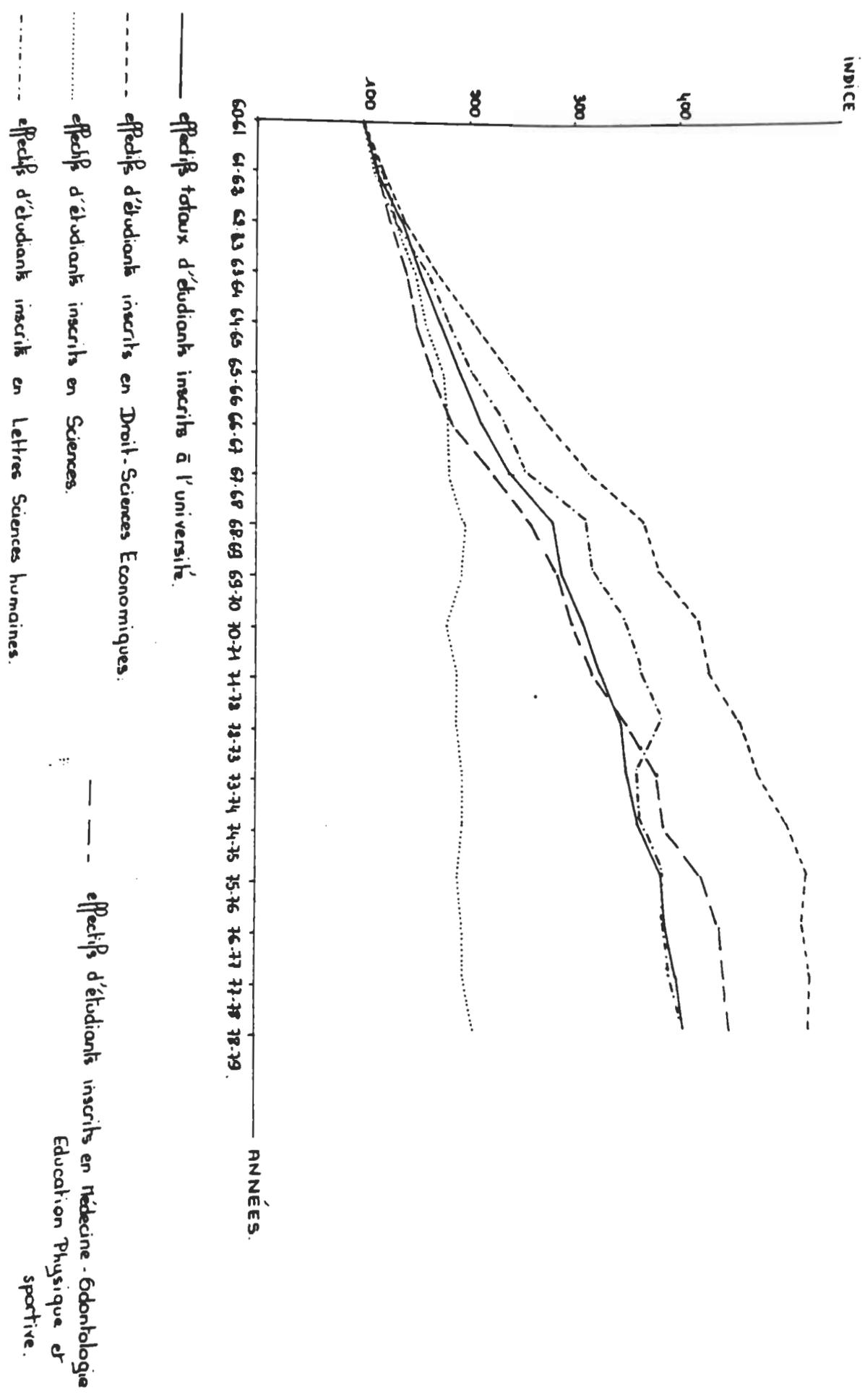


TABLEAU 2 -

RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS PAR CYCLE SELON LES DISCIPLINES. (1)

Années	67-68	72-73	78-79
<u>Droit + Sc. Eco.</u>			
1er cycle	69,6	55,8	57,4
2è cycle	20,3	27,0	25,8
3è cycle	<u>10,1</u>	<u>17,2</u>	<u>16,8</u>
Total des 3 cycles	100,0	100,0	100,0
Effectif	(77 235)	(123 438)	(141 968)
<u>Lettres et Sc.Humaines</u>			
1er cycle	66,3	53,4	57,5
2è cycle	30,6	41,4	32,9
3è cycle	<u>3,1</u>	<u>5,2</u>	<u>9,6</u>
Total des 3 cycles	100,0	100,0	100,0
Effectif	(149 129)	(212 959)	(234 920)
<u>Sciences</u>			
1er cycle	47,0	40,8	46,1
2è cycle	33,0	36,2	31,8
3è cycle	<u>20,0</u>	<u>23,0</u>	<u>22,1</u>
Total des 3 cycles	100,0	100,0	100,0
Effectif	(104 463)	(105 606)	(119 283)

(1) Non compris les auditeurs libres, autres formations, CAPES, Agrégation.

TABLEAU 3 -

RÉPARTITION DES BACHELIERS ENTRÉS A L'UNIVERSITÉ SELON LES DISCIPLINES (72-78)

Série du bac	DROIT		Sc. ECO.		LETTRES		SCIENCES		MED.DENT.		PHARMA.		I.U.T.		TOTAL		
	72	78	72	78	72	78	72	78	72	78	72	78	72	78	72	78	
<u>Général</u>																	
A	100%	19,5	20,5	1,7	2,2	44,9	44,3	0,4	0,7	3,4	1,3	0,6	0,1	1,9	1,9	72,4	71,0
B	100%	17,0	21,8	24,6	19,4	15,7	18,9	0,5	0,9	3,0	1,3	0,4	0,2	9,3	9,3	70,5	71,8
C	100%	1,5	2,1	3,4	4,1	3,5	4,8	31,5	29,8	17,1	18,5	2,8	4,0	5,7	6,8	65,5	70,1
O-D'	100%	2,1	3,8	3,3	4,7	5,5	7,8	15,7	18,2	28,5	20,5	7,9	8,2	6,3	8,6	69,8	71,8
E	100%	0,5	0,8	1,0	1,3	1,3	1,6	15,5	21,3	3,2	2,4	0,3	0,2	18,7	27,9	40,5	55,5
<u>Technique</u>																	
F	100%	0,2	1,2	0,2	0,5	0,7	3,1	4,4	5,3	0,9	1,5	0,7	0,7	22,8	20,7	29,9	33,0
G	100%	10,3	9,7	4,8	5,6	3,0	5,7	0,2	0,1	0,2	0,1	-	-	10,1	10,4	28,6	31,1
H	100%	2,5	0,9	10,9	4,5	1,9	1,6	7,6	4,0	1,4	0,5	0,8	-	29,8	33,6	54,9	45,1

TABLEAU 4 -

**RÉPARTITION SELON LA DISCIPLINE CHOISIE ET PAR SÉRIE DE BACCALAURÉAT
 , DE 100 BACHELIERS DE 72 ENTRÉS A L'UNIVERSITÉ EN 72-73
 , DE 100 BACHELIERS DE 78 ENTRÉS A L'UNIVERSITÉ EN 78-79**

Série de bac	DROIT		SC.ECO		LETTRES		SCIENCES		MED.DENT.		PHARMA.	
	72	78	72	78	72	78	72	78	72	78	72	78
A	64,9	40,1	12,2	7,7	80,5	56,7	1,4	1,2	10,7	2,9	7,5	1,1
B	14,8	29,9	45,6	45,0	7,3	17,0	0,5	1,2	2,2	1,2	1,5	1,0
C	2,2	3,2	11	10,7	2,9	4,9	50,9	44,2	21,1	33,9	17	22,6
D-D'	4,7	9,2	16,6	19,2	6,7	12,3	30,2	41,6	61	57,6	71,3	71,9
E	0,1	0,2	0,6	0,6	0,2	0,3	4,9	5,5	8,7	0,8	0,3	0,2
TOTAL		82,6		82,7		91,2		93,7		97,7		96,8
F	0,1	1,4	0,3	0,9	0,3	2,4	3,7	6,0	6,7	2,0	2,0	3,2
G	13	16,0	12,9	16,2	2,1	6,4	0,3	0,2	2,5	0,3	0,2	-
H	-	-	0,6	0,2	-	-	0,2	0,1	-	-	-	-
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
effectif	17890	20803	8333	12375	33111	31799	16621	21820	19096	17638	4464	5664

TABLEAU 5 - RÉPARTITION DE 100 ÉTUDIANTS FRANÇAIS (H+F) SELON LA CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE DES PARENTS.

	en 60-61	en 67-68	en 73-74	en 76-77	en 78-79
Agriculteurs exploitants	5,7	5,3	6,1	5,5	5,4
Salariés agricoles	0,5	0,7	0,6	0,4	0,4
Patrons, commerçants et industriels	18,2	15,4	11,9	11,2	10,6
Prof.Libérales et cadres Sup.	29,4	34,5	32,5	33,6	33,5
Cadres moyens	18,8	17,4	16,2	17,1	17,8
Employés	8,4	9,3	9,4	9,3	9,0
Ouvriers	5,5	11,1	12,5	12,6	13,2
Personnel de service	0,9	0,8	0,8	0,9	1,0
Autres catégories	6,0	3,0	8,1	6,7	6,3
Sans profession	6,6	1,5	1,8	2,7	2,8
Total	100	100	100	100	100

TABLEAU 6 -

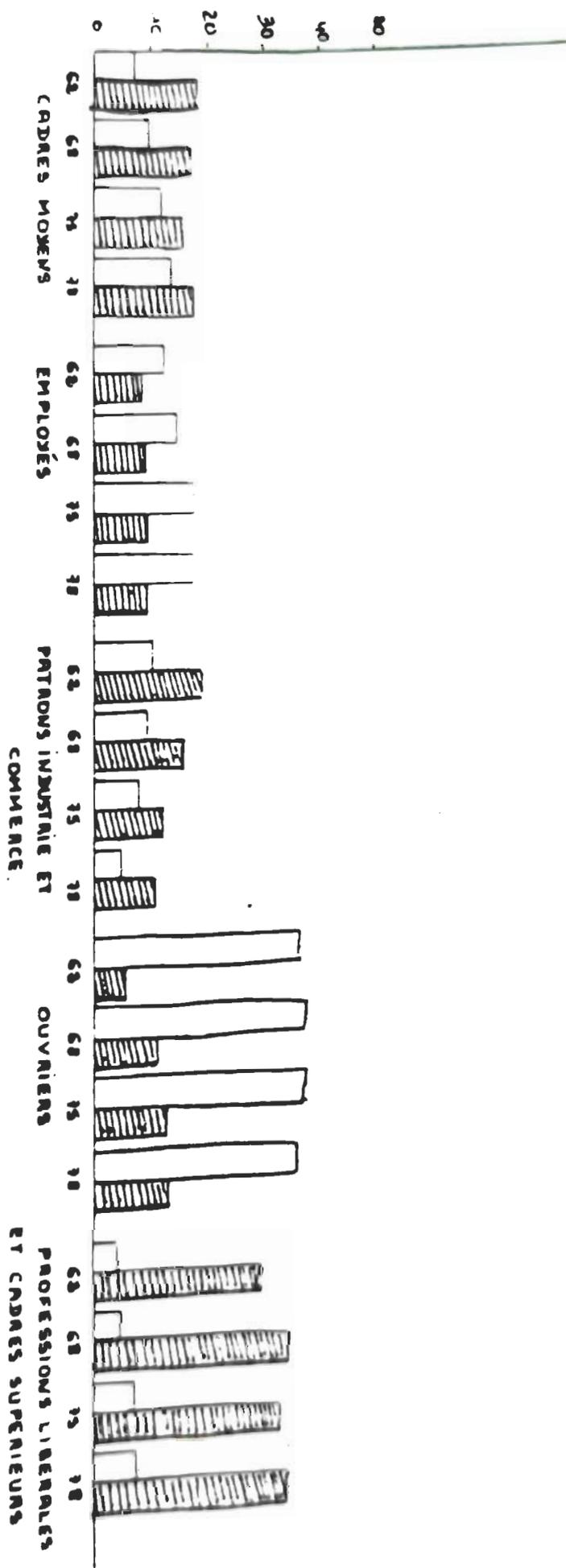
RÉPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE FRANÇAISE SUIVANT LA CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE - ANNÉES 62 - 68 - 75 - 78 -

	1962		1968		1975		1978	
		%		%		%		%
Agriculteurs exploitants	3 044 670	15,8	2 459 840	12	1 650 865	7,6	1 584 000	7,5
Belarés agricoles	826 090	4,2	588.200	2,9	375 490	1,7	276 000	1,3
Patrons Industrie Commerce	2 044 667	10,6	1 961 980	9,6	1 708 925	7,8	1 003 000	4,7
Professions libérales Cadres supérieurs	765 938	4,0	992 800	4,8	1 459 285	6,7	1 629 000	7,7
Cadres Moyens	1 501 287	7,8	2 014 100	9,9	2 764 950	12,7	2 905 000	13,8
Employés	2 396 418	12,4	3 029 900	14,8	3 840 700	17,6	3 613 000	17,2
Ouvriers	7 060 790	36,7	7 698. 600	37,7	8 207 165	37,7	7 472 000	35,5
Personnel de service	1 047 312	5,4	1 171 060	5,7	1 243 490	5,7	1 359 000	6,4
Autres catégories	564 023	3,0	522 680	2,6	524 000	2,4	375 000	1,5
TOTAL	19 251 195		20 439 160		21 774 860		21 075 000	

%

COMPARAISON DE LA RÉPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE ET DES ÉTUDIANTS PAR C.S.P. DURANT

1962 . 1968 . 1975 . 1978



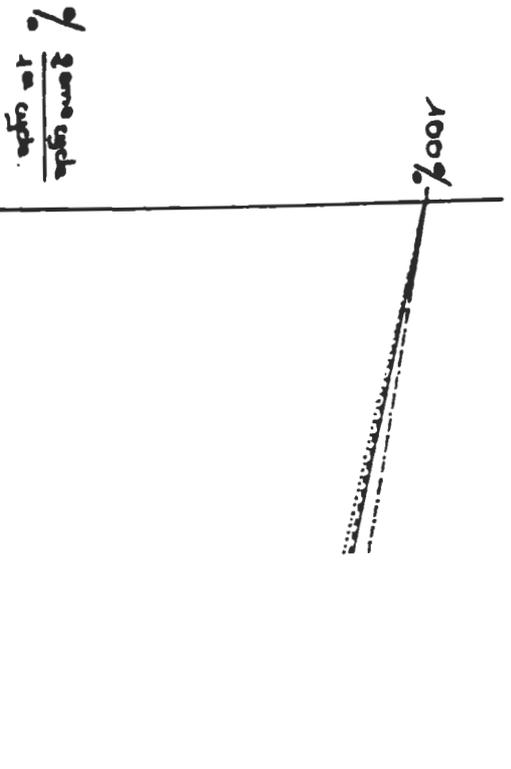
- % de population active par catégorie socio-professionnelle
- % d'étudiants selon la catégorie socio-professionnelle des parents

TABLEAU 7 -

RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS SELON LA CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE DES PARENTS, PAR CYCLE D'ÉTUDES EN 73-74 ET 78-79.

	73-74			78-79		
	1er	2è	3è	1er	2è	3è
Agriculteurs exploitants	6,8	5,8	5,3	5,9	5,2	4,6
Salariés agricoles	0,7	0,5	0,5	0,4	0,3	0,3
Patrons Industrie et commerce	11,7	12,3	12,0	10,3	10,9	11,4
Professions libérales et cadres supérieurs	28,8	36,6	34,1	19,0	38,0	40,7
Cadres moyens	16,7	15,8	15,3	18,7	17,2	15,0
Ouvriers	15,0	10,5	10,7	15,9	10,8	7,9
Employés	10,0	8,9	9,0	9,7	8,4	7,5
Personnel de service	1,0	0,7	0,7	1,3	0,8	0,6
Autres catégories	7,8	7,0	9,5	6,5	5,8	6,5
Sans profession	1,7	1,9	2,3	2,3	2,7	5,5
TOTAL Effectif	100 277 066	100 247 459	100 119 625	100 341 589	100 235 161	100 81 287

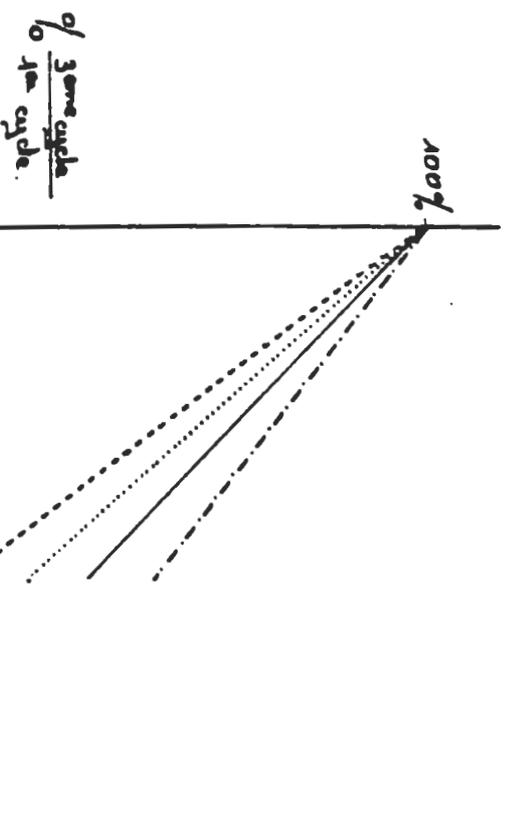
ÉVOLUTION, SELON LA C.S.P. DES PARENTS, DE LA PROPORTION D'ÉTUDIANTS DE 3^{ème} cycle / 1^{er} cycle.



GRAPHIQUE 3

———— TOUT ÉTUDIANT SCOLAIRES CONFONDUS
 - - - - - ÉTUDIANTS DONT PARENTS : PROFESSIONS LIBÉRALES, CADRES SUPÉRIEURS.
 ÉTUDIANTS DONT PARENTS : OUVRIERS.
 ÉTUDIANTS DONT PARENTS : EMPLOYÉS.

ÉVOLUTION, SELON LA C.S.P. DES PARENTS, DE LA PROPORTION D'ÉTUDIANTS DE 3^{ème} cycle / 1^{er} cycle.



GRAPHIQUE 3 bis.

TABLEAU 8 - RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS, SELON LA CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE DE LEURS PARENTS, PAR FILIÈRES, EN 73/74 ET 78/79

Disciplines	Agriculteurs exploitants		Salariés agricoles		Patrons du commerce+industrie		Professions lib. cadres sup.		Cadres moyens		Employés	
	73/74	78/79	73/74	78/79	73/74	78/79	73/74	78/79	73/74	78/79	73/74	78/79
DRONT	6,0	5,15	0,6	0,42	12,1	10,45	32,4	32,62	14,0	17,19	9,7	9,82
Sc. ECO	6,5	6,46	0,5	0,47	13,5	11,35	33,1	29,45	14,9	18,5	9,0	9,6
LETTRES	5,6	4,85	0,7	0,44	11,6	10,6	28,0	28,97	18,0	18,71	10,5	10,0
SCIENCES	7,7	6,92	0,9	0,42	10,9	9,47	9,4	31,13	17,4	19,6	9,4	9,1
MEDICINE	3,7	3,52	0,3	0,2	11,9	10,43	46,5	47,5	14,5	15,64	7,5	6,99
PHARMACIE	7,7	6,68	0,6	0,26	15,4	12,98	43,4	41,16	14,2	15,44	7,5	6,58
CHIRURGIE DENTAIRE	2,6	3,03	0,3	0,13	13,8	13,36	40,4	47,11	12,4	15,06	7,8	7,35
PLURI-DISCIPLINAIRE	6,1	3,63	0,5	0,27	11,0	10,97	27,6	29,14	18,0	20,55	11,6	10,99
I.U.T.	11,5	9,97	1,3	0,64	12,4	11,42	14,7	15,83	15,1	17,77	9,9	9,85
TOTAUX	6,1	5,45	0,6	0,39	11,0	10,6	32,6	33,48	16,2	17,78	9,4	9,1

Disciplines	Personnel de service		Ouvriers		Autres catégories		Sans profession		TOTALUX		Effectifs concernés	
	73/74	78/79	73/74	78/79	73/74	78/79	73/74	78/79	73/74	78/79	73/74	78/79
DROIT	1,1	1,23	11,3	13,03	10,1	6,83	1,8	3,26	100,0	100,0	98 849	107 010
Sc.ECO	0,9	1,20	11,6	14,25	7,8	6,2	2,2	2,52	100,0	100,0	41 143	48 421
LETTRES	0,9	1,14	14,7	14,84	7,8	7,66	2,2	2,79	100,0	100,0	204 463	198 367
SCIENCES	0,7	0,79	14,4	19,78	7,9	6,39	1,3	2,4	100,0	100,0	104 966	106 375
MEDICINE	0,5	0,55	6,5	7,46	7,0	4,41	1,6	3,3	100,0	100,0	114 053	127 762
PHARMACIE	0,4	0,46	5,6	6,67	3,9	4,26	1,3	2,51	100,0	100,0	23 299	31 105
CHIRURGIE DENTAIRE	0,2	0,37	5,1	6,4	15,5	3,69	1,9	3,5	100,0	100,0	10 116	10 863
PLURI-DISCIPLINAIRE	0,9	0,95	14,6	14,67	7,6	6,0	2,1	2,83	100,0	100,0	5 738	9 723
I.U.T.	1,4	1,75	23,7	25,28	8,2	5,69	1,8	1,8	100,0	100,0	35 170	45 440
TOTALUX	0,8	0,98	12,15	13,15	8,1	6,25	1,8	2,82	100,0	100,0	637 697	684 006

TABLEAU 9 -

COMPARAISON ENTRE LA RÉPARTITION DE 100 ÉTUDIANTS FRANÇAIS (H+F) SELON LA CATÉGORIE SOCIALE DES PARENTS ET DE 100 ÉTUDIANTES EN 74-75.

	Etudiants H+F.	Etudiantes
Agriculteurs exploitants	6,0	6,2
Salariés agricoles	0,7	0,8
Patrons industrie et commerce	11,7	12,4
Professions libérales et cadres supérieures	32,9	32,9
Cadres moyens	16,4	16,3
Employés	9,2	8,9
Ouvriers	12,6	12,0
Personnel de service	0,8	0,8
Autres catégories	7,0	7,1
Sans profession	2,7	2,6

TABLEAU 10 -

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DIPLOMES DÉLIVRÉS PAR FILIÈRE SUR 17 ANS DE 61 A 77

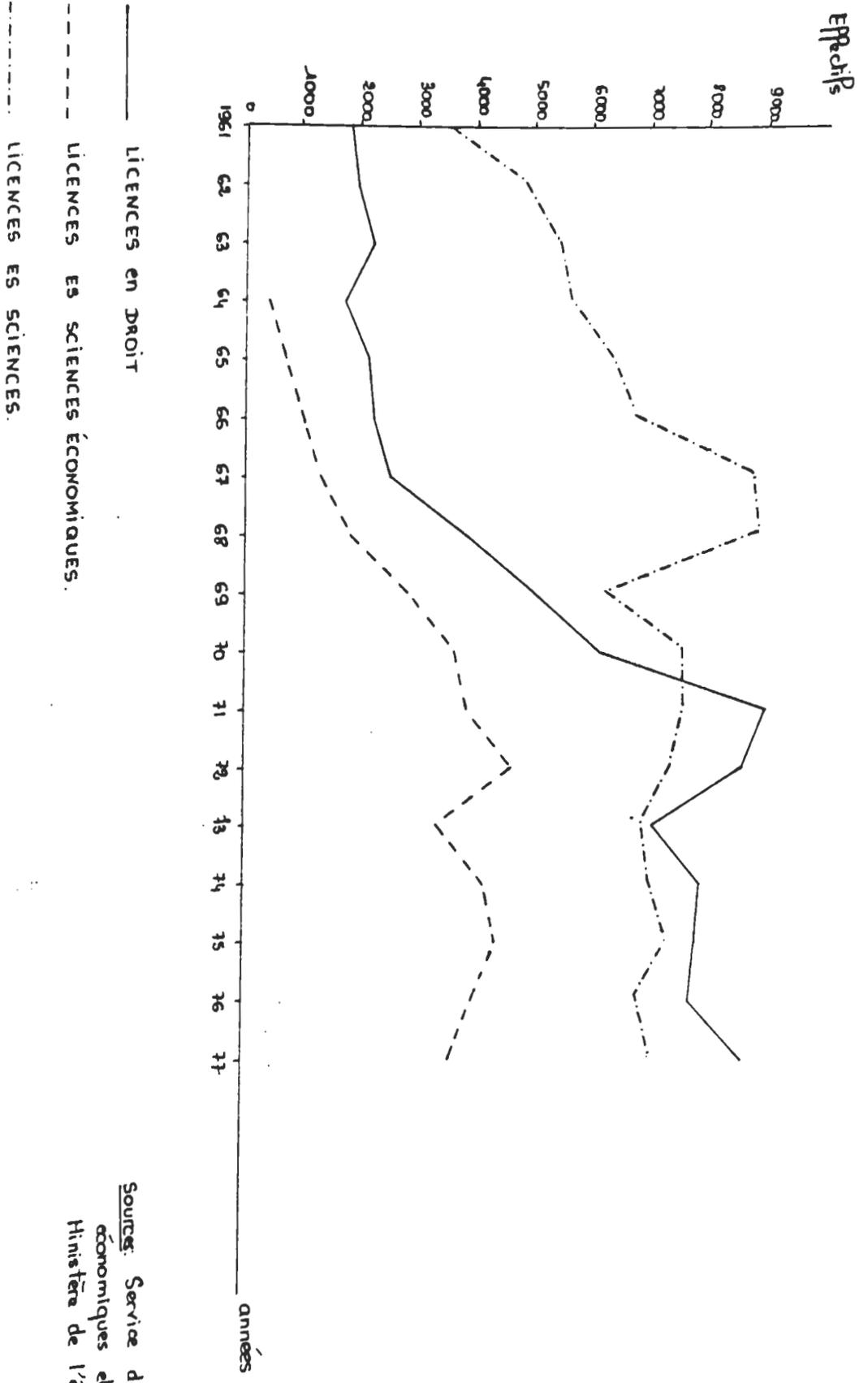
Licence Droit (1)	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970
Licence Sc. Eco ⁽¹⁾	1886	1992	2201	1766	2138	2246	2573	3881	5011	6165
Licence Sciences	-	-	-	439	751	1048	1308	1858	2826	3662
Maîtrise Sciences	3580	4875	5448	5629	6356	6783	8762	8801	6265	7550
Maîtrise Sc.	-	-	-	-	-	-	-	6677	5676	7080
Licence Lettres	4038	4096	5061	5962	6885	8031	12239	21330	26310	26070
Maîtrise Lettres	-	-	-	-	-	-	-	6810	7740	11445
Doctorat Méd.	2376	2762	2726	2484	2437	2633	2798	3088	3472	3615
DUT	-	-	-	-	-	-	158	1194	3154	6482

Licence Droit	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977
Licence S.Eco	8900	8544	7076	7831	7788	7683	8575
Licence Sciences	3813	4650	3362	4117	4340	3944	3590
Maîtrise Sciences	7500	7340	6899	6937	7228	6746	6821
Maîtrise Sciences	6660	7300	6203	6343	6387	6619	6679
Licence Lettres	-	22200	20521	21499	21482	18787	18237
Maîtrise Lettres	-	11500	9726	9818	10870	10882	10074
Doctorat Méd.	3781	4133	4715	5957	7499	8245	9186
DUT	7550	11191	-	-	14746	15415	16153
Maîtrise Droit	-	-	-	-	-	-	7436
Maîtrise Sc.eco.	-	-	-	-	-	-	3791

(1) depuis 1977 les licences de Droit et de Sciences Eco. se font en 3 ans. Nous donnons en référence, en bas du tableau les maîtrises de Droit et de Sc.Eco. qui se font en 5 ans.

ÉVOLUTION DES DIPLOMES DÉLIVRÉS À L'UNIVERSITÉ : LICENCES.

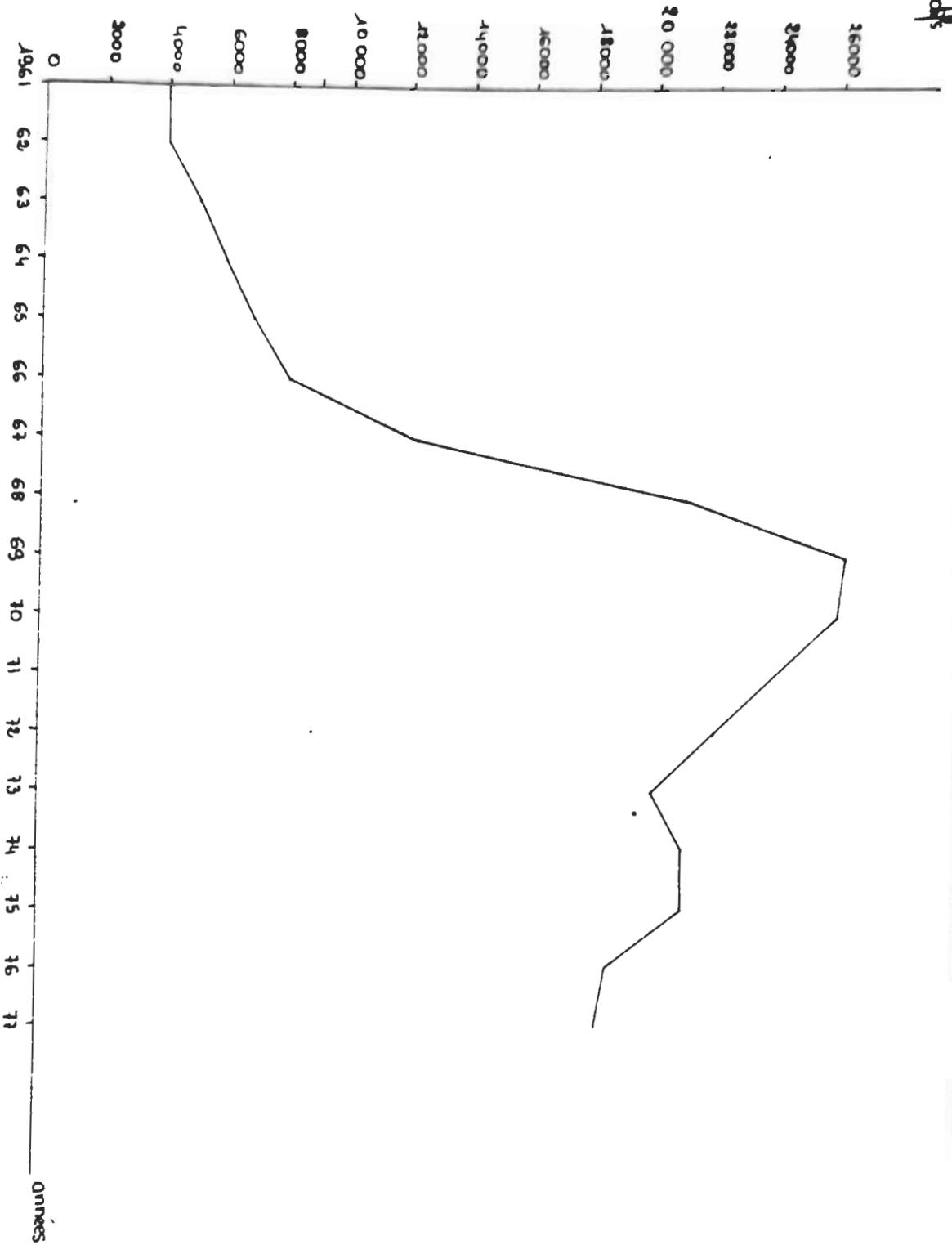
GRAPHIQUE 4.



Sources: Service d'Informations Économiques et Statistiques. Ministère de l'éducation.

EVOLUTION DES DIPLOMES DELIVRES A L'UNIVERSITE : LICENCE ES LETTRES

GRAPHIQUE 4 Bis



SOURCES: SIES Ministère de l'éducation

	1968	1969	1972	1973	1974	1975	1976	1977
TOTAL	98 217	106 802	(3) -	115 585	117 185	121 251	109 205	113 171 (3)
1er CYCLE	46 839	48 336	43 042	41 175	41 447	37 390	37 161	37 059
2è CYCLE	39 510	45 131	62 994	56 966	56 545	62 613	50 329	53 038 (2)
3è CYCLE (1)	1 536	1 814	(3) -	3 251	3 269	3 404	3 064	3 400

(1) uniquement diplômes nationaux

(2) ne sont pas comptées les nouvelles licences de sciences éco. : 3 590
droit : 8 575

(3) chiffres non fournis
ne sont pas comptés : pour 76 : les diplômes d'IUT : 15 415
pour 77 : les diplômes de MASS et AES : 2 752
IUT : 16 153

TABLEAU 12 -

DIFFÉRENCE HOMMES FEMMES DIPLOMÉS DE 73 A 77

TOTAUX DES DIPLOMES NATIONAUX

	73	74	75	76	77
Hommes	57 459	57 865	66 436 ⁽¹⁾	64 086 ⁽³⁾	71 712 ⁽⁵⁾
Femmes	55 831	57 818	58 562 ⁽²⁾	57 716 ⁽⁴⁾	65 745 ⁽⁶⁾

TOTAUX DES DIPLOMES EN LETTRES

	73	74	75	76	77
Hommes	17 333	16 785	15 225	13 272	13 119
Femmes	33 089	33 874	29 518	27 926	28 110

TOTAUX DES DIPLOMES EN DROIT SCIENCES ECO.

	73	74	75	76	77
Hommes	16 501	16 837	16 100	15 415	21 955
Femmes	8 892	10 340	10 430	10 703	16 562 ^(a)

TOTAUX DES DIPLOMES EN SCIENCES

	73	74	75	76	77
Hommes	15 810	15 822	15 757	15 197	14 953
Femmes	8 983	9 196	9 131	8 939	8 759

TOTAUX DES DIPLOMES EN MEDECINE GENERALE

	73	74	75	76	77
Hommes	3 537	4 489	5 416	5 919	6 474
Femmes	1 178	1 488	2 083	2 326	2 712

(1) - dont 10 225 IUT

(2) - 4 521 -

(3) - 10 059 -

(4) - 4 732 -

(5) - 10 934 -

(6) - 5 219

(a) - l'augmentation des chiffres est due à la création de la licence en 3 ans

DIFFÉRENCE EN POURCENTAGES HOMMES / FEMMES DIPLÔMÉS.

GRAPHIQUE 5.

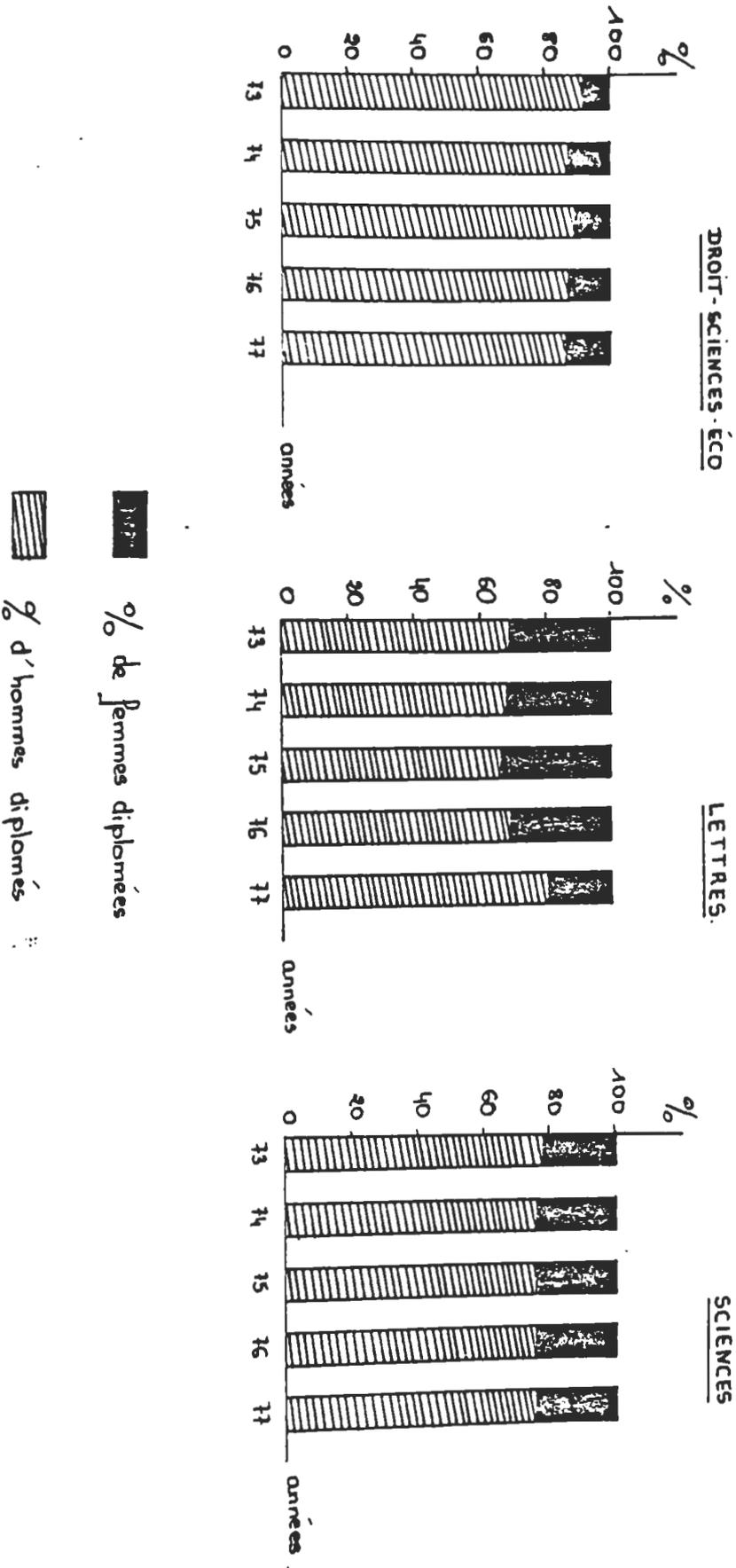


TABLEAU 13 -

DIFFÉRENCE HOMMES FEMMES DIPLÔMÉS DE 3È CYCLE DE 73 A 77

TOTAL DES DIPLOMES NATIONAUX DE 3È CYCLE

	73	74	75	76	77
Hommes	2 520	2 449	2 513	2 313	2 078
Femmes	744	920	881	739	537

DIPLOMES NATIONAUX DE 3È CYCLE EN SCIENCES ECO.

	73	74	75	76	77
Hommes	203	205	267	296	365
Femmes	15	26	29	37	50

DIPLOMES NATIONAUX DE 3È CYCLE EN LETTRES

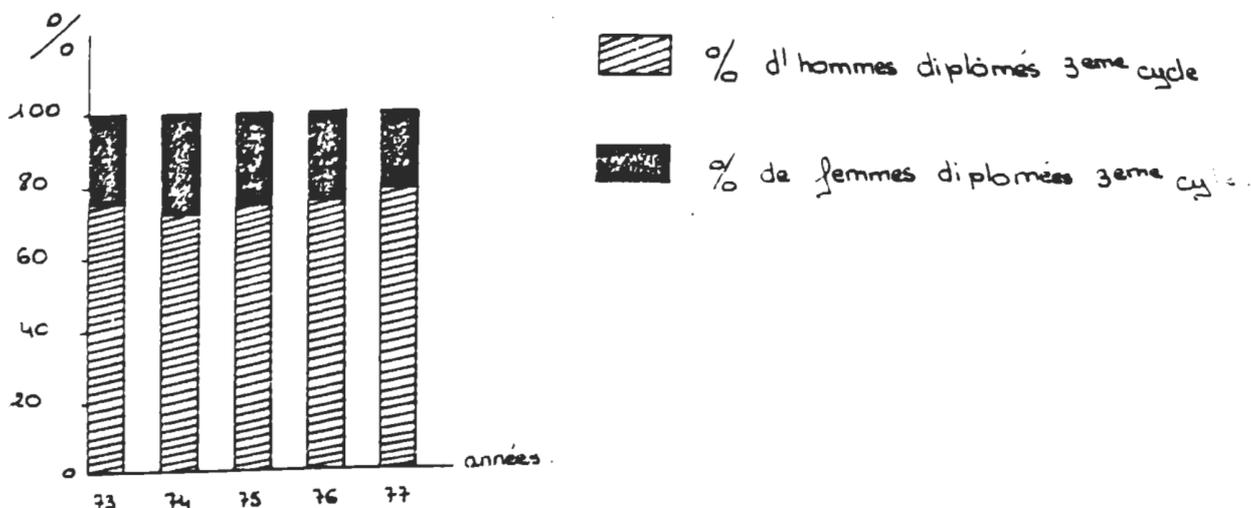
	73	74	75	76	77
Hommes	662	739	833	673	402
Femmes	290	337	424	298	90

DIPLOMES NATIONAUX DE 3È CYCLE EN SCIENCES

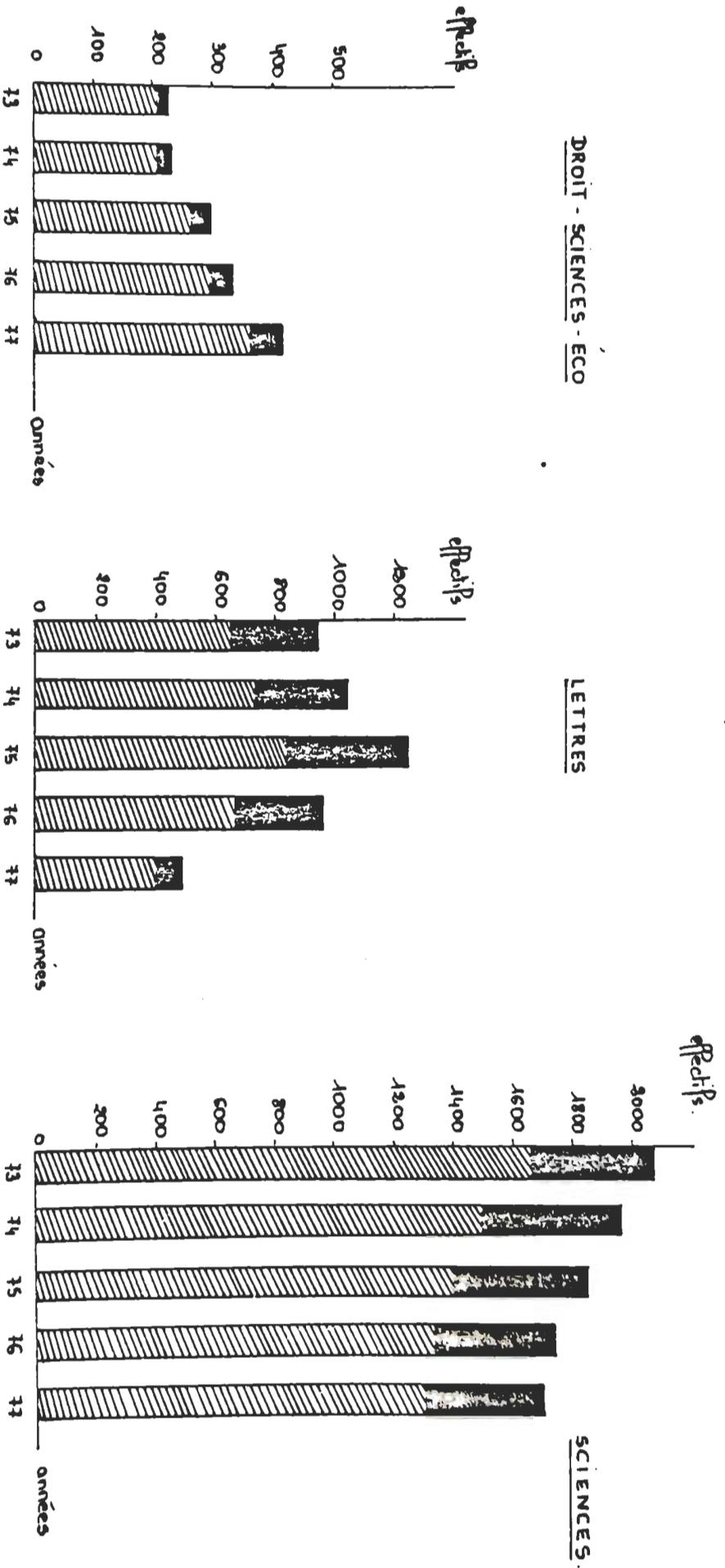
	73	74	75	76	77
Hommes	1 636	1 505	1 413	1 344	1 311
Femmes	439	457	438	404	397

GRAPHIQUE 6 Bis

DIFFÉRENCE EN POURCENTAGES
HOMMES FEMMES DIPLOMÉS
3ÈME CYCLE



DIFFÉRENCE HOMMES / FEMMES DIPLOMÉS DE 3^{ème} CYCLE



 effectifs de femmes diplômées 3^{ème} cycle.
 effectifs d'hommes diplômés 3^{ème} cycle.

TABLEAU 14 - RÉPARTITION DES TITULAIRES D'UN D.U.T. AYANT TROUVÉ UN PREMIER EMPLOI À L'ISSUE DE LEURS ÉTUDES (QUALIFICATION ET SALAIRE)

qualification					
%	Employés Agents de maîtrise	Assimilé Cadre	Cadre	Fonct.	
Total	79,1	9,2	5,1	8,8	
Secondaire	84,7	5,0	2,5	7,8	
Tertiaire	71,7	15,1	8,2	5,0	
salaire					
	F Moins de 35 000	De 35 000 à 40 000	De 40 000 à 45 000	De 45 000 à 50 000	Plus de 50 000
%					
Total	82,4	11,2	2,5	2,2	1,7
Secondaire	84,0	10,0	2,7	1,8	1,5
Tertiaire	85,9	7,8	3,0	2,4	1,1

TABLEAU 15 - RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS EN I.U.T. SELON L'ÂGE ET LE SEXE

L'âge		
Moins de 21 ans : 1,7 %.		
De 21 ans à 24 ans : 39,1 %.		
De 24 à 27 ans : 39,2 %.		
Plus de 27 ans : 20,0 %.		
Le sexe		
	Femmes	Hommes
Total	21,9 %	78,1 %
Secondaire	15,8 %	84,4 %
Tertiaire	30,3 %	69,7 %

TABLEAU 16 - NBRE D'ÉTUDIANTS BOURSIERS PAR CYCLES - COMPARAISON AVEC LE NOMBRE D'INSCRITS - ÉVOLUTION DE 1968 - 1978-

	68/69	69/70	70/71 ⁽²⁾	71/72	72/73	73/74	74/75	75/76	76/77	77/78 ⁽³⁾	78/79
Nbre total d'étudiants	597 953	619 999	659 730	694 614	734 582	745 246	765 431	811 258	821 591	837 766	855 361
Nbr total d'étudiants boursiers	97 265	98 987	103 120	110 524	93 796	91 193	91 306	90 263	85 008	80 276	81 696
% des étudiants boursiers	16,27 %	15,97 %	15,63 %	15,91 %	12,77 %	12,24 %	11,93 %	11,13 %	10,35 %	9,58 %	9,55 %
Nbre d'étudiants de 1er et 2è cycle	357 929	361 818	-	462 981	464 082	619 091	626 291	642 536	673 129	689 611	705 139
Nbre d'étudiants boursiers 1 et 2 cycle	87 211	88 744	91 104	96 488	91 917	81 093	79 597	78 805	75 487	71 285	75 709
% des étudiants boursiers	24,36 %	24,52 %	-	20,84 %	17,65 %	12,84 %	12,71 %	12,26 %	11,21 %	10,34 %	10,74 %
Nbre d'étudiants de 3è cycle	29 151	25 753	-	74 939	69 778	126 151	129 300	147 744	148 462	148 165	150 222-
Nbre d'étudiants boursiers en 3è cycle	10 054	10 233	12 016	14 036	11 879	11 100	11 709	11 468	9 521	8 991	5 987
% des étudiants boursiers	34,4 %	39,7 %	-	18 %	17 %	8,80 %	8,30 %	7,76 %	6,41 %	6,07 %	3,99 %

(1) Ne sont pas prises en compte les allocations de recherche.

(2) Cette année là la répartition des étudiants par cycle n'a pas été communiquée.

(3) Année de la création des bourses réduites (en 77/78 4352, et EN 78/79 8674) que nous ne prenons pas en compte dans ce tableau.

TABLEAU 17 -

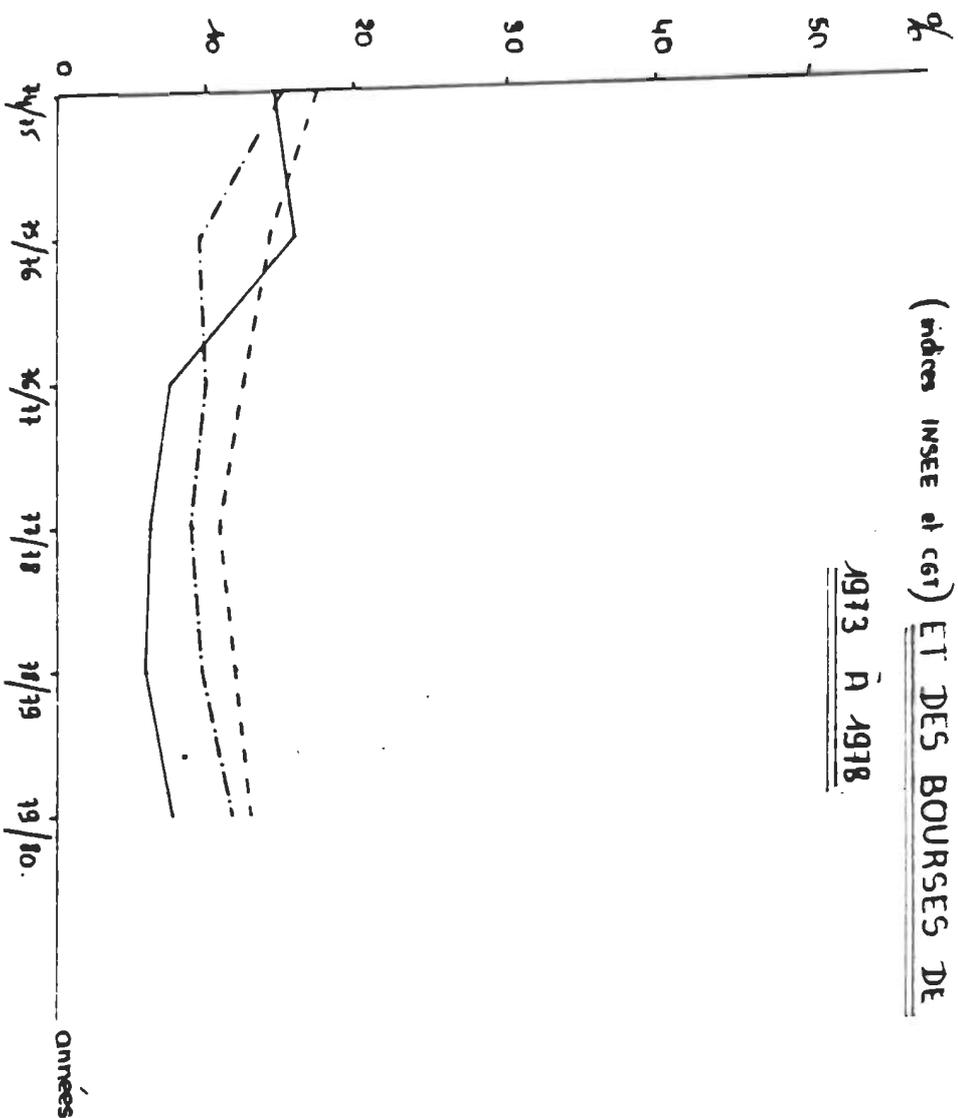
RÉPARTITION DES BOURSES PAR CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE DES PARENTS 77-78

Catégorie de bourses	Bourses réduites	Bourses du 1er au 6è échelon	7è échelon	AGREG.
Agriculteurs exploitants	5,76	17,52	8,32	5,20
Ouvriers agricoles	0,81	1,36	1,17	0,35
Artisans patrons industrie et commerce	7,5	5,55	5,53	7,60
Professions libérales	3,73	2,28	10,68	17,26
Cadres moyens	14,12	6,81	14,42	17,56
Employés	24,14	17,86	14,21	13,94
Ouvriers	27,04	22,51	10,15	9,86
Personnel de service	2,23	3,67	2,33	1,84
Catégorie non mentionnée	3,36	5,79	10,94	8,96
Autrés catégories	2,77	1,20	1,61	1,72
Retraités sans profession	7,40	13,76	15,86	13,50
Sans réponse	1,14	1,63	4,66	2,15
TOTAL	100	100	100	100
EFFECTIF	4 792	92 097	2 294	2 554

TABLEAU 18 - EVOLUTION DE 73 à 78 de : Montants des cotisations, déductions, des cotisations, cotisations CGT et INSEE du coût de la vie

Année	71/72	72/73	73/74	74/75	75/76	76/77	77/78	78/79	79/80	Montant mensuel/12 mois
1er échelon	1512	1665 +10%	1962 +17,8%	2466 +25%	3069 +33%	3438 +12%	3708 +7,8%	4014 +8,25%	4338 +8,07%	361,5
2è échelon	2070	2223 +7,3%	2520 +13,3%	3024 +20%	3627 +20%	3996 +10%	4284 +7,2%	4590 +7,14%	4950 +7,84%	412,5
3è échelon	2628	2781 +5,8%	3078 +10,6%	3582 +16,6%	4185 +17%	4554 +8,7%	4842 +6,3%	5148 +6,3%	5562 +8,04%	463,5
4è échelon	3186	3339 +4,8%	3636 +8,8%	4140 +13,8%	4743 +14%	5112 +7,7%	5418 +6%	5724 +5%	6174 +7,86%	514,5
5è échelon	3744	3897 +4%	4154 +7,6%	4698 +12%	5301 +12%	5670 +7%	5994 +5,7%	6300 +5,08%	6804 +8%	567
6è échelon	4302	4455 +3,5%	4752 +6,6%	5246 +10,6%	5859 +11,5%	6228 +6%	6570 +5,5%	7002 +6,57%	7560 +7,97%	630
7è échelon et alloc. étude 3è cycle 1è an	4860	5013 +3,1%	5310 +5,9%	5814 +9,75%	6417 +10,4%	6786 +5,7%	7146 +5,3%	7542 +5,55%	8154 +8,11%	679,5
bourse agrég. et alloc. 3è cycle 2è année	5418	5571 +2,8%	5868 +5,3%	6372 +8,6%	6975 +9,5%	7334 +5,3%	7722 +5,3%	8100 +6%	8748 +7,6%	729
augmentation moyenne				+14,5%	+16%	+7,8%	+6,3%	+6%	+7,98%	
coût de CGI la vie	+8,6%	+9,2%	+11,5%	+17,4%	+14,2%	+12,6%	+11,1%	+12%	+13,1%	
INSEE	+6%	+6,9%	+8,5%	+15,2%	+9,6%	+9,9%	+9%	+9,7%	+11,8%	

ÉVOLUTION COMPARÉE DU CÔUT DE LA VIE
 (indices INSEE et CGT) ET DES BOURSES DE
1913 à 1918.



— augmentation moyenne des bourses.

- - - - - INDICE CGT DE LA HAUSSE DU CÔUT DE LA VIE.

- · - · - INDICE INSEE DE LA HAUSSE DU CÔUT DE LA VIE.

TABEAU 19 - OEUVRES UNIVERSITAIRES : ÉVOLUTION DES BÉNÉFICIAIRES PAR RAPPORT AUX AYANTS DROIT

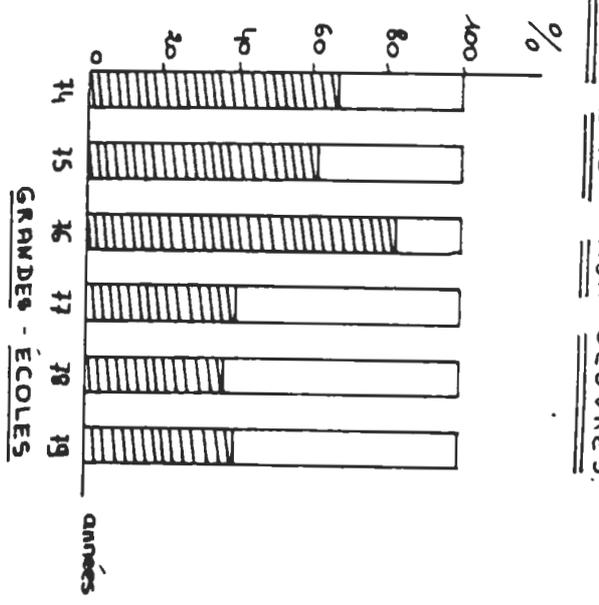
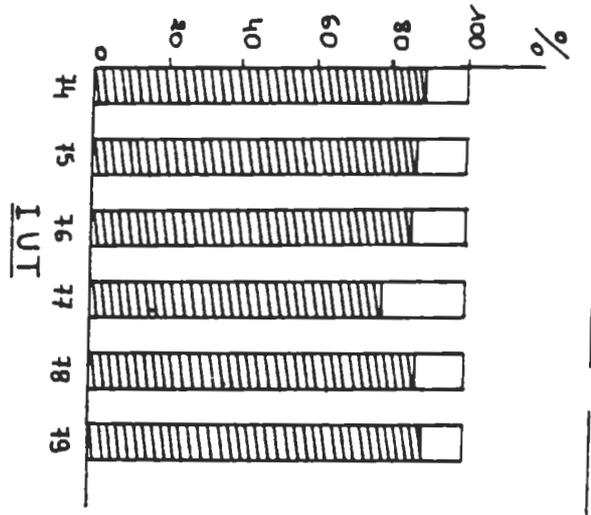
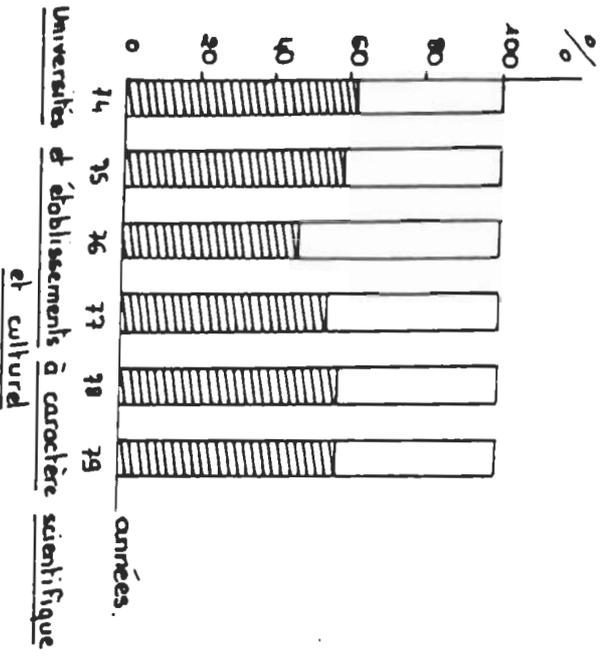
	Ayant droit	Indice	Bénéficiaires	soit %
73	898 878	-	609 275	
74	940 377	100	612 041	65, 1 %
75	978 381	104	613 815	62, 7 %
76	996 578	105, 9	554 596	55, 6 %
77	1 099 702	116, 9	644 487	58, 6 %
78	1 127 005	119, 8	661 712	58, 7 %
79	1 139 247	121, 1	683 693	60 %

NOTE : Ayant droit : ensemble des étudiants et élèves inscrits dans les établissements supérieurs ouvrant droit à la sécurité sociale étudiante (plus dérogation).

Bénéficiaire : étudiant bénéficiant de la carte des CROUS (B01)

OEUVRES UNIVERSITAIRES

RAPPORT DES ETUDIANTS BENEFICIAIRES SUR ETUDIANTS AYANT DROIT AUX OEUVRES.



ÉVOLUTION PAR ANNÉE

- % d'étudiants bénéficiaires des œuvres.
- % d'étudiants non bénéficiaires mais ayant droit aux œuvres.

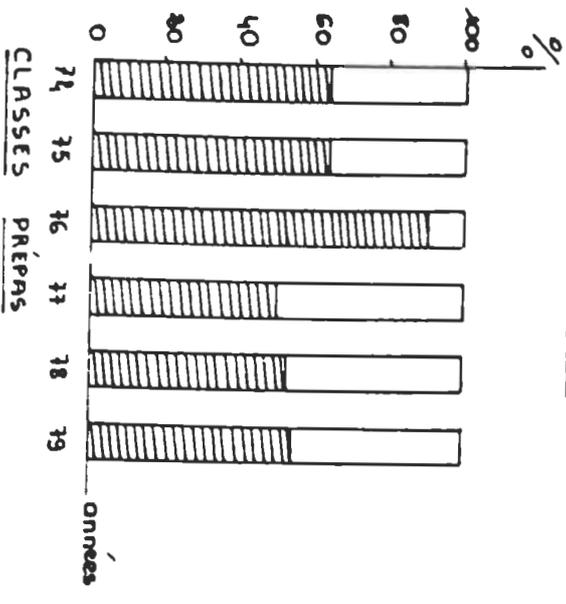


TABLEAU 20 - PROPORTION RESPECTIVE D'ÉTUDIANTS FRANÇAIS ET D'ÉTUDIANTS ÉTRANGERS LOGÉS EN
RÉSIDENCE UNIVERSITAIRE

	F R A N C A I S		É T R A N G E R S		"T.O.M."
	Métropole	"D.O.M."	Afrique Noire O.C.A.U. *		
74	80 044 85,2%	2 020 2,2%	8 505 9,1% 11 830 12,6%	2 987 3,2%	338 0,3%
75	79 487 84,2%	2 123 2,2%	9 237 9,8% 12 776 13,6%	3 199 3,4%	340 0,4%
76	78 779 82,7%	2 302 2,4%	10 288 10,8% 14 178 14,9%	3 440 3,6%	450 0,5%
77	78 691 82,1%	2 269 2,4%	11 128 11,6% 14 926 15,5%	3 399 3,5%	399 0,4%
78	79 116 82 %	2 452 2,5%	11 122 11,4% 15 097 15,5%	3 613 3,7%	362 0,4%
79	80 516 81 %	2 020 3 %	12 379 12,5% 16 342 16 %	3 698 3,5%	265 -

* contingent de l'office de coopération et d'accueil des universitaires

TABLEAU 21 - OEUVRES UNIVERSITAIRES - PROPORTIONS RESPECTIVES DES ÉTUDIANTS ET DES ÉTUDIANTES LOGÉS EN RÉSIDENCE UNIVERSITAIRE. (CHIFFRES SUR ÉTUDIANTS FRANÇAIS).

	É T U D I A N T S			É T U D I A N T E S		
	Nombre	%	Indice	Nombre	%	Indice
74	43 842	53,42 %	100	38 222	46,58%	100
75	39 060	50,14 %	98,36	38 837	49,87%	107
76	42 333	52,38 %	98,05	38 480	47,63%	102,23
77	42 971	53,10 %	97,57	37 949	46,90%	100,69
78	42 558	52,18 %	97,68	39 007	47,82%	101,96
79	42 235	51,32 %	96,07	40 069	48,68%	104,51

TABLEAU 22 - OEUVRES UNIVERSITAIRES : ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PLACES EN CITÉ-UNIVERSITAIRE OU EN RÉSERVATION H.L.M.

C I T É S			RÉSERVATION H.L.M.			T O T A L		TOTAL ÉTUDIANTS	
Indice	célibataires	J.M. x	Indice	célibataires	J.M. x	Indice	cités HLM	Nombre	Indice
74	100	95 009	100	1 270	3 074	100	100 327	940 377	100
75	100,9	96 058	111,5	1 255	3 491	101,4	101 735	978 381	104
76	102,6	97 676	128,1	2 028	3 554	103,7	104 132	996 578	105,9
77	105,3	100 238	208,7	2 301	6 766	108,9	109 305	1 099 702	116,9
78	106,2	100 225	220,2	2 533	7 034	108,9	109 791	1 127 005	119,8
79	105,9	100 841	239,5	2 624	7 780	109,8	110 245	1 139 247	121,1

x Les chiffres jeunes ménages indiquent le nombre d'appartements.

J.M. - Jeunes ménages.

TABLEAU 23 - OEUVRES UNIVERSITAIRES - ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PLACES DE RESTAURANTS-UNIVERSITAIRES PAR

RAPPORT AU NOMBRE D'AYANT DROIT.

	Capacité des R.U. (gérés et agréés)	Ayant Droit
74	125 066	940 377
75	124 883	978 381
76	131 337	996 578
	gérés : 102 246 agréés : 29 091	
77	138 742	1 099 702
	gérés : 102 679 agréés : 36 063	
78	141 955	1 127 005
	gérés : 101 977 agréés : 39 978	
79	144 897	1 139 247
	gérés : 102 474 agréés : 42 422	

TABLEAU 24 - OEUVRES UNIVERSITAIRES - ÉQUIPEMENTS EN R.U. ET CITÉS-U.

CAEN - Année Universitaire 78-79

1er Mars 79

Places en R.U. et restaurants agréés	Places en cité et réservations H.L.M.			
	Célibataires		Jeunes Ménages	
	Cités	H.L.M.	Cités	H.L.M.
3 796	3 146	18	-	360

Nombre d'étudiants inscrits au 13 Décembre : 12 490

Nombre de places au R.U. par rapport au nombre d'étudiants : 30,4 %

Nombre de places en cité par rapport au nombre d'étudiants : 25,2 % soit une chambre pour 4 étudiants.

TABLEAU 25 - OEUVRES UNIVERSITAIRES - ÉQUIPEMENT EN CITÉS-U; ET R.U.

REGION PARISIENNE - Année Universitaire 78 - 79 (1er Mars.79)

CROUS	R.U. et restaurants agréés	Cités-U. et réservations H.L.M.			
		Célibataires		Jeunes Ménages	
		Cités	H.L.M.	Cités	H.L.M.
Créteil	5 622	603	163	-	132
Paris	15 073	1 355	-	-	-
Versailles	11 842	6 768	-	500	376
TOTAL	32 337	9 226	163	500	508

Nombre d'étudiants inscrits dans les Universités de la Région Parisienne au 13.12.78

..... 294 155

Nombre de places au R.U. par rapport au nombre d'étudiants : 11 %:

Nombre de places en cités-U " " " " " : 3, 1 % soit une place pour 30 étudiants.

(SOURCES : CNOUset FRUF)

TABLEAU 26 - OEUVRES UNIVERSITAIRES : ÉVOLUTION DES SUBVENTIONS DE L'ÉTAT POUR LES DIFFÉRENTS POSTES D'ACTIVITÉ DES OEUVRES UNIVERSITAIRES (CNOUS)

POSTES	taux d'augmentation des subventions													
	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980							
Fonds de Solidarité Universitaire (FSU)	4,3%	2,6%	2%	0%	29%	2%	0%							
Activités Culturelles	10,4%	4,8%	0%	0%	0%	17,3%	0%							
Service Liaison Etudiants Entreprises (SLEE)	9,6%	4,4%	0%	0%	0%	12,6%	0%							
Activités Médico-sociales	0%	0%	7%	0%	42,9%	5,5%	0%							
Entretien Equipement	12,5%	5,6%	9,7%	0%	0%	15,6%	0%							
Cités Universitaires	13,9%	1,8%	83%	35,5%	20,8%	18,4%	16,5%							
Restaurants Universitaires	12,8%	8,6%	7%	14,8%	12,8%	13,2%	7,6%							
	indice des prix		INSEE		CGT		INSEE		CGT					
	152	174	9,6	14,2	9,9	12,6	9	11,2	9,7	12	11,1	13,1	INSEE	CGT

Remarque: ce tableau ne prend pas en compte trois postes qui n'ont pas une incidence directe sur les prestations fournies aux étudiants

- les salaires du personnel administratif.
- le fonctionnement administratif
- la formation continue du personnel ouvrier.

matériel des services

**TABEAU 27 - OEUVRES UNIVERSITAIRES - ÉVOLUTION DU NOMBRE DE REPAS SERVIS DANS LES RESTAURANTS
UNIVERSITAIRES**

Nombre de places	NOMBRE DE REPAS SERVIS LE DIMANCHE		NOMBRE DE REPAS SERVIS EN SEMAINE		Nombre d'ayant droit
	Midi	Soir	Midi	Soir	
73	48 657	41 136	275 013	155 190	
74	125 066	47 980	41 065	265 694	940 377
75	124 883	44 056	36 361	272 534	978 381
76'	131 337	39 759	32 412	263 365	996 578
77	138 742	38 776	31 926	262 116	1 099 702
78	141 955	37 129	29 995	272 962	1 127 005
79	144 897	34 765	27 470	270 611	1 139 247

TABLAU 28 - OEUVRES UNIVERSITAIRES - EVOLUTION DU PRIX DU TICKET R.U

Année	Prix	Augmentation en %
1969	1,65F	6,06%
1970	1,75F	5,71%
1971	1,85F	5,41%
1972	1,95F	5,41%
1973	2,15F	10,26%
1974	2,45F	13,95%
1975	2,65F	8,16%
1976	3F	13,21%
1977	3,30F	10%
1978	3,50F	6,06%
1979	4F	14,28%
1980	4,40F	10%

TABLAU 29 - OEUVRES UNIVERSITAIRES - EVOLUTION DES REDEVANCES EN CITE-U ET DE LA SUBVENTION CITE-U PAR CHAMBRE ET PAR MOIS

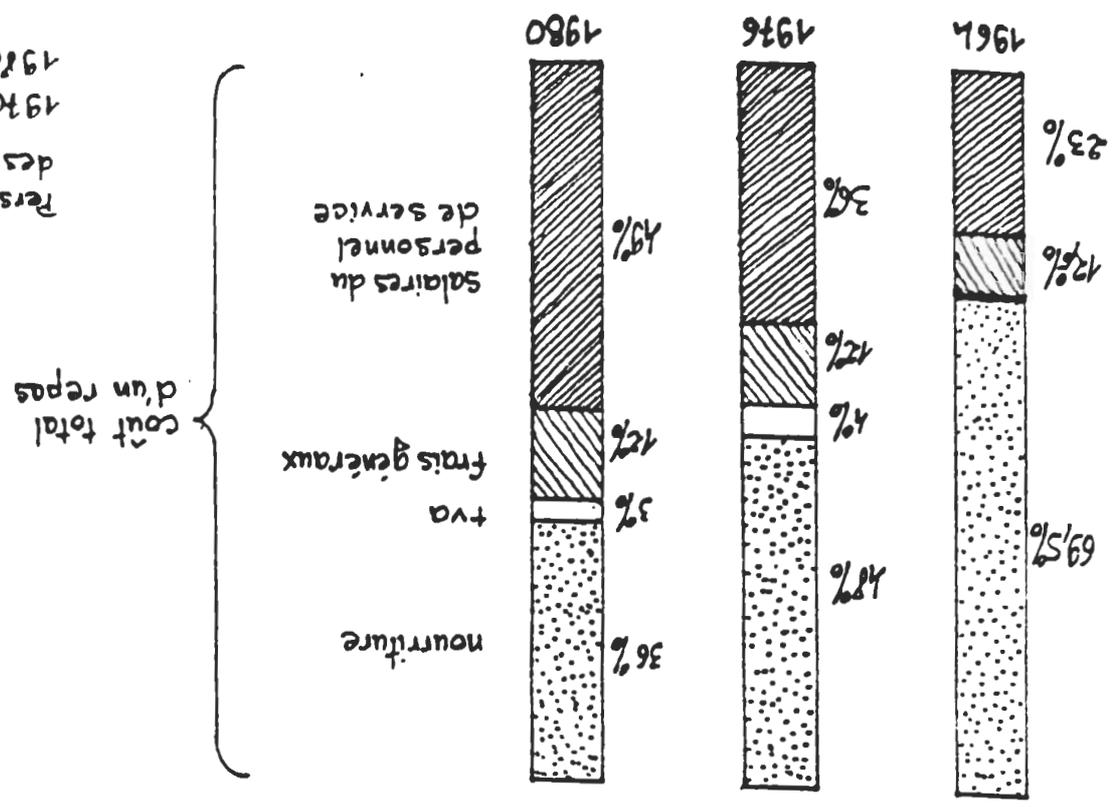
Année (Relevé)	Redevance moyenne univers.	Subv. Cite-U. 1er Oct.	Annuités HLM. 1er Janv.	Subv réelle	% rapport la rede- vance	% rapport au coût total de la chambre	I N D I C E	
							Loyer	Sub.réelle
1960	45	18	-	18	39,1	28	100	100
1966	70	18	4,35	13,65	19,5	16,32	152,1	75,8
1967	73	18	3,99	14,01	19,1	16,10	162,2	77,8
1968	76	18	5,62	12,46	16,3	14,9	168,8	69,22
1969	85	18	7,28	10,72	12,6	11,20	188,8	59,56
1970	96	18	8,74	9,26	9,6	8,80	213,3	51,44
1971	100	21	10,45	10,55	10,55	9,54	222,2	58,6
1972	120	22	11,07	10,93	9,11	8,35	266,6	60,72
1973	130	24	12,36	11,64	8,95	8,22	288,8	64,67
1974	145	27	13,31	13,69	9,44	8,91	322,2	76,06
1975	180	27	12,85	14,15	7,88	7,29	400	78,61
1976	185	50	14	36	18,46	15,58	433,3	200
1977	205	63	14,23	48,77	23,79	19,07	455,5	270,9
1978	222	90	14,88	75,34	33,94	25,34	493,3	418,56
1979	244,6	105	15	80	36,79	26,90	543,5	500
1980		120	15,27	104,73				

Sources CND et FRUF

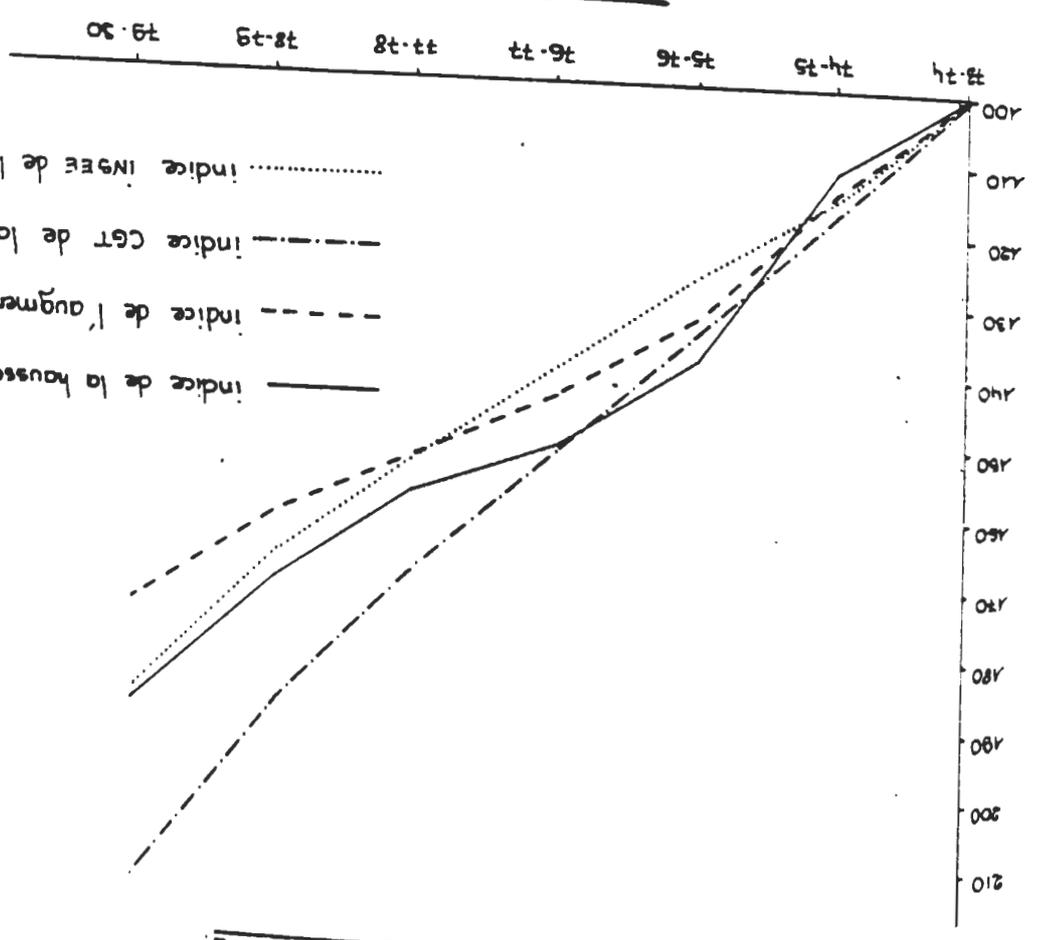
OEUVRES UNIVERSITAIRES - EVOLUTION DE LA PART DE LA NOURRITURE

(CROUS de Paris)

Personnel ouvrier
des CROUS:
1970 : 12 000
1980 : 8 300

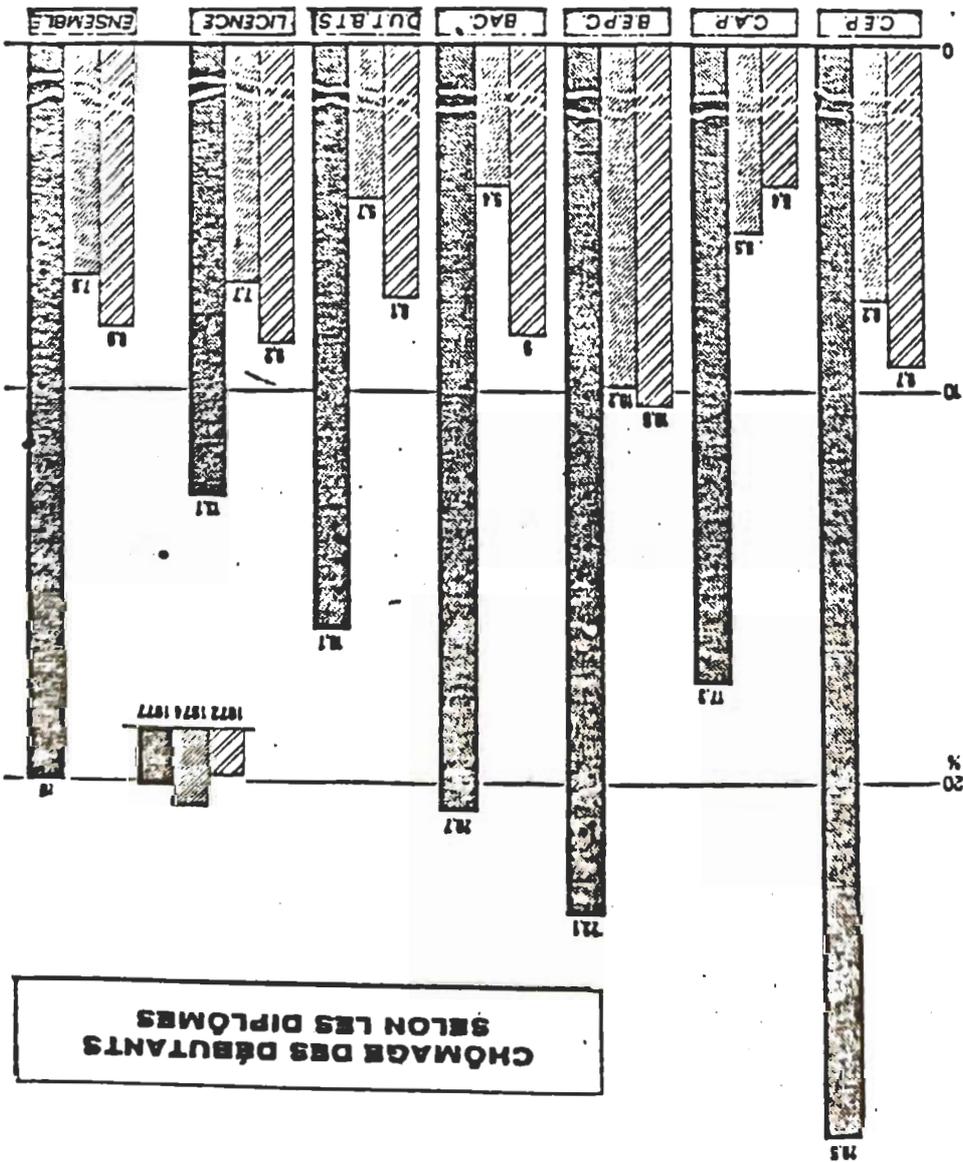


coût total
d'un repas

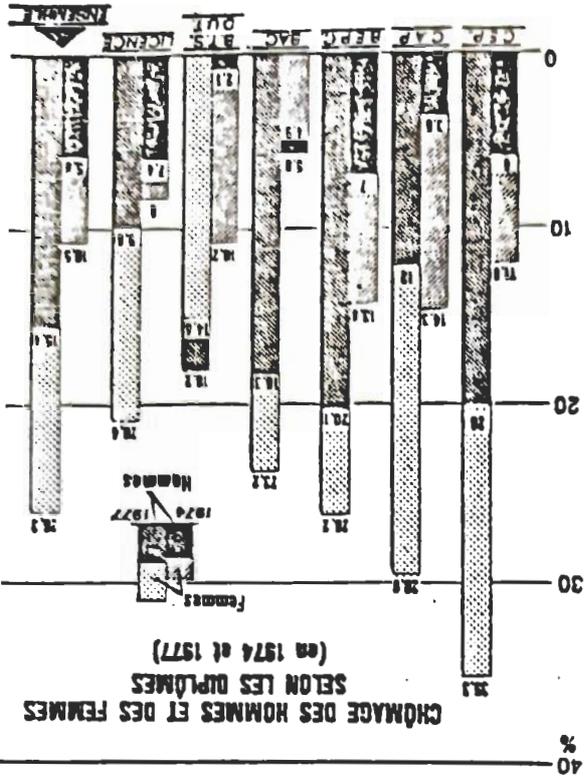


AUGMENTATIONS DES BOURSES ET DES LOYERS EN CITES-U
COMPAREES A LA HAUSSE DU COUT DE LA VIE

CHÔMAGE DES DÉBUTANTS
SELON LES DIPLOMES

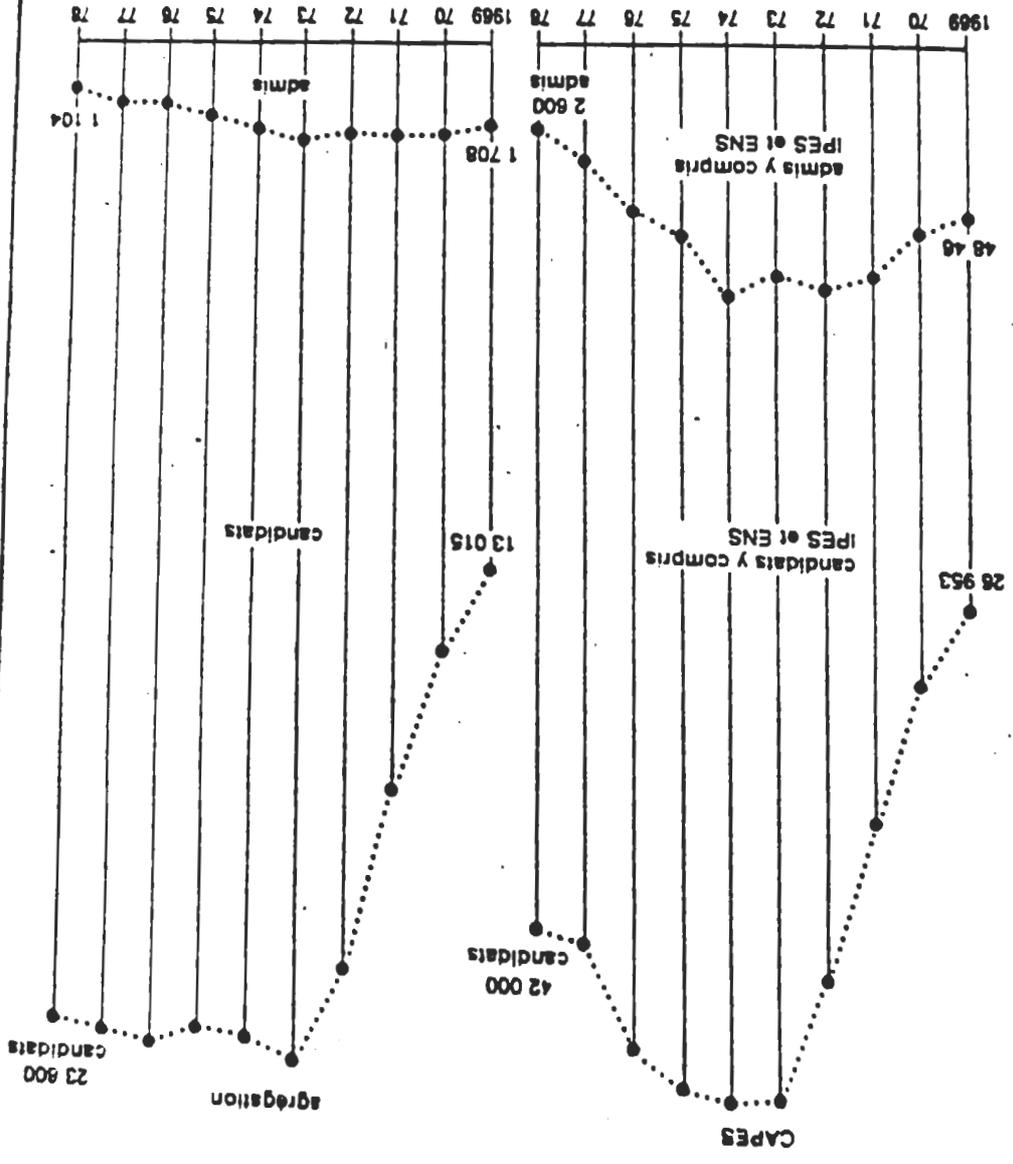


CHÔMAGE DES HOMMES ET DES FEMMES
SELON LES DIPLOMES
(en 1974 et 1977)



Les emplois de l'enseignement

Admissions aux concours de l'enseignement de 1969 à 1978



Ce graphique montre l'évolution du nombre des postes d'enseignement admis en concours, ces 10 dernières années, à l'agrégation et au certificat d'aptitude pédagogique à l'enseignement secondaire (Capes). Ces courbes n'ont cessé de grimper jusqu'au plus-fond des années soixante-dix. À partir de 1975, c'est la chute libre.